# BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

REVUE DE LA SEMAINE

Vendredi soir, 26 septembre.

[illegible] un mouvement considérable [illegible] du commerce, mais sur [illegible] qui a haussé d'environ ¼ cent.— [illegible] peu animé, mais en re[illegible] sont bien vendus et les [illegible] sont améliorés.—Le tabac a [illegible] les fortes gelées tombées dernière[illegible] qui ont beaucoup nui à la ré[illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

| | |
|---|---|
| [illegible] | Middling Fair..12¼@12¼ |
| [illegible] | Fair..........12⅜@13 |
| [illegible] | Fully Fair......—@— |
| [illegible] | Good Fair.......—@— |
| [illegible] | Good Fine.......—@— |

[illegible] l'ouverture par suite [illegible] ventes de samedi, lundi et mar[illegible] environ 7500 balles, à des [illegible] nouvelles de la gelée [illegible] balles. Jeudi 9000 a une hausse [illegible] Aujourd'hui, le stock ayant dimi[illegible] environ 2800 balles, ce qui [illegible] de la semaine à 25,700 balles [illegible] Angleterre, l'Espagne et le [illegible] Le marché est fermé à la [illegible]

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| [illegible] 1er septembre 1856 | | 7 196 |
| [illegible] | 32,800 | |
| [illegible] | 35,866 | 68,666 |
| | | 75,864 |
| [illegible] | 8028 | |
| [illegible] | 12,123 | 20,151 |
| [illegible] | | 55,713 |

[illegible] Les nouvelles reçues [illegible] annonçant de fortes gelées [illegible] détruit la récolte au Ken[illegible] ont bouleversé le marché. [illegible] naturellement davantage. [illegible] comprennent environ [illegible] partie à des conditions [illegible] sont tout à fait nominales : [illegible] 7¼, Planters do, 7¼ @ 8¼; [illegible] 8¾ @ 9¼; fair à fine, [illegible] 11¼ @ 14 cts la livre.

ETAT DU TABAC.

| | | |
|---|---|---|
| [illegible] 1856 | | 8,715 |
| [illegible] | 623 | |
| | | 9,338 |
| [illegible] | 75 | |
| [illegible] | 2404 | 2,479 |
| [illegible] | | 6,859 |

[illegible] boucauts de *lugs* ont été [illegible] une hausse en [illegible] plus haut. [illegible] Environ 500 bou[illegible] l'Ouest. Les prix [illegible] pas eu de variations [illegible] fully fair, 8½ [illegible] 10 cts la livre. [illegible] Environ 1000 ba[illegible] de plantation, à 47 cts [illegible] de la ville, à —.

[illegible] Il s'est traité [illegible] à $6 50 @ $6 75 [illegible] extra de bonne qualité à [illegible] n'a pas été fort et le [illegible] paiement à un ou [illegible] de la superfine.

[illegible] L'article est peu re[illegible] côtes ribbed et dé[illegible] et 9 cts les épau[illegible] Les jambons ne trou[illegible] 14 cts les naturels à [illegible]

[illegible] pas arrivé de graisse. [illegible] la graisse en baril [illegible] et 20 tierçons [illegible]

[illegible] Ces articles se vendent [illegible] de l'Ouest et 12 @

[illegible] Marché très [illegible] Kentucky et 10 ¼ @ [illegible] faite à la main à [illegible] l'Inde vaut 90 [illegible] en est vendu hier [illegible] comptant.

[illegible] 12 ¼ @

[illegible] languissant à 27 [illegible] et 31 cts le

[illegible] mentionnée la se[illegible] qui ont pris en[illegible] créole infé[illegible] à blanc et 73 @ 76 [illegible] Hier, 2500 sacs, [illegible] le blanc prime. [illegible] à $1 40 le rouge et $1 45 [illegible] de 3600 [illegible] blanc) à rappor[illegible]

[illegible] à 4000 sacs à 60

[illegible] vendu facilement [illegible] $27 @ [illegible] Stock de [illegible] $10 50 le prime [illegible] depuis samedi [illegible] Il est inférieur [illegible] chargement. [illegible] dernière,

[illegible] Etoile trouvent [illegible] 24 @ 26 cts la

[illegible] 5 ¼ cts. Le [illegible] Larchaux de l'Est [illegible] 10 ¼ cts le [illegible] lentement à [illegible] 130 barils

[illegible] à la baisse. [illegible] France, 5 [illegible] New York, à 5 [illegible] Traites à vue [illegible] prime. [illegible] navires ont [illegible] de coton.—Pour le

## LISTE MARITIME.

*Port de la Nouvelle-Orléans.*

**Expédiés hier.**

[illegible] New York
[illegible] Boston
[illegible]

**Arrivés hier.**

[illegible] partie anglaise

**Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.**

| | |
|---|---|
| [illegible] Bulletin | 8 AM |
| [illegible] | 10 AM |
| [illegible] | Midi |
| [illegible] Chamberlin | 2 PM |
| [illegible] | 4 PM |
| [illegible] | 5 PM |
| [illegible] | 5 PM |
| [illegible] | 5 PM |
| [illegible] | 5 PM |
| [illegible] | 5 PM |
| [illegible] | 5 PM |
| [illegible] | 5 PM |

**VAPEURS TRANSATLANTIQUES.**

*Départs d'Europe.*

| | |
|---|---|
| [illegible] pr N.York | 10 sept |
| [illegible] Québec | 13 sept |
| [illegible] Philadelphie | 10 sept |
| [illegible] | 12 sept |
| [illegible] New York | 16 sept |
| [illegible] New York | 17 sept |
| [illegible] New York | 20 sept |
| [illegible] | 24 sept |
| [illegible] pour Québec | 24 sept |
| [illegible] Boston | 27 sept |
| [illegible] New York | 1 oct |

*Départs des Etats-Unis.*

| | |
|---|---|
| [illegible] Liverpool | 27 sept |
| [illegible] Liverpool | 27 sept |
| [illegible] Glasgow | 30 sept |
| [illegible] | 1 oct |
| [illegible] Liverpool | 2 oct |
| [illegible] Brême | 4 oct |
| [illegible] | 8 oct |
| [illegible] Liverpool | 11 oct |
| [illegible] Glasgow | 11 oct |
| [illegible] Liverpool | 11 oct |
| [illegible] Liverpool | 15 oct |
| [illegible] Havre | 18 oct |
| [illegible] Liverpool | 22 oct |
| [illegible] Liverpool | 25 oct |

A VENDRE

*Pour cause de départ, les propriétés ci-après :*

[illegible] Bassin, entre Canal et [illegible] une belle maison dou[illegible]

[illegible] Louisiane, entre Franklin et [illegible]

[illegible] Remparts, encoignure Ste-[illegible]

[illegible] Remparts, encoignure St-[illegible]

[illegible] entre St Philippe [illegible]

[illegible] encoignure Claiborne, [illegible]

[illegible] encoignure Rom[illegible] Remparts [illegible] entre Remparts [illegible] pieds de face sur 140 [illegible]

[illegible] libérales, s'adresser [illegible] E CASTAING, [illegible] la Bourse St Louis.

**Maisons à louer,**

[illegible] No 21, rue Conti. [illegible] Bourgogne. [illegible] bâtisses Pontalba, rue de [illegible]

[illegible] bâtisses Pontalba, rue St [illegible]

[illegible] et Philippa [illegible] (Lafayette) [illegible] Commune. [illegible] Rousseau, près Jack[illegible]

[illegible] et Bolivar. [illegible] ROCHEREAU & Co, [illegible] 17 et 19 rue St Louis

**Madame Allard,**

SOMNAMBULE FRANÇAISE.

Rue Bourbon, No. 231.

[illegible] *pour le traitement de toutes sortes de* [illegible] *spécialement des maladies nerveuses.*

M[illegible] dont les journaux de la [illegible] ont maintes fois retenu des [illegible] Le Courrier, [illegible] True Delta, le National, [illegible] 1855 et en 1856, des lettres [illegible] considérables, et dans les [illegible] aux mérites [illegible] Les mêmes feuilles ont aussi [illegible] séances d'expé[illegible] malgré l'occlusion la [illegible] le Courrier du 17 décem[illegible] novembre 1854, le Daily [illegible] Du reste le public est à mé[illegible] expériences d'où le [illegible] Voilà des garanties pour les [illegible] la médecine ordinaire est im[illegible]

[illegible] rend au domicile des per[illegible] dans quelque partie de [illegible] 9 sept

E[illegible] par le soussigné— [illegible] pour familles, [illegible] bon ordinaire, [illegible] Haut Barsac, [illegible] whiskey ordinaire, [illegible] de Madère [illegible] whiskey, [illegible] Porto Wine, [illegible] de Hollande en damejeannes de [illegible] diverses marques, 1re et 4me [illegible] rouge vieux St Julien, [illegible] diverses marques, [illegible] Haut Sauterne, [illegible] de Frontignan, [illegible] à l'eau de vie, [illegible] absinthe Edouard Pernod, [illegible] E. Pernod, [illegible] d'Angers, [illegible] bouchons surfins en balles, [illegible] en balles, [illegible] en sacs de 500 chaque, [illegible] en sacs de 500 chaque, [illegible] Bordelaises.

A vendre par PAUL LACROIX,
13 sept 15 Toulouse

# Départ pour la Californie

DIMANCHE, 5 OCTOBRE, à 8 heures précises du matin.

**Pour la Californie via la Havane, Aspinwall et Panama.**—Le steamer EMPIRE CITY, capitaine H. Windle, partira de son wharf, vis à vis la rue St Joseph, ci-dessus dit et dessus, avec les passagers et les malles des Etats-Unis. Il se reliera à la Havane avec le steamship GRANADA et à Panama avec le steamship SONORA.

Les jours de départ auront lieu à l'avenir le 5 et le 20 de chaque mois, de ce port via la Havane.

On peut se procurer des billets pour tout le parcours, au bureau de ARMSTRONG, HARRIS & CO,
24sept 43, rue Natchez.

*Ligne de steamships de la malle des Etats-Unis.*

**POUR NEW YORK, par la voie de la Havane.**—Le magnifique vapeur EMPIRE CITY, commandé par le capitaine Windle, partira du wharf situé au pied de la rue ST-JOSEPH pour New-York, par la voie de la Havane, dimanche, 5 octobre, à 8 heures précises du matin, avec la malle et les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No. 72, rue des Magasins.
24sep JENNINGS, LAUGHLAND & Co, Agents

**Passagers de chambre pour New-York. $25 00.**

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS

*Deux fois par semaine.*

*Les nouveaux et magnifiques steamers*

| | | | |
|---|---|---|---|
| KNOXVILLE, | 1500 tonneaux, | capitaine | C. D. Ludlow, |
| AUGUSTA, | 1500 do | do | Thé. Lyon, |
| FLORIDA, | 1300 do | do | M. S. Woodhull, |
| ALABAMA, | 1300 do | do | G. R. Schenck |

PARTIRONT DE SAVANNAH

*Tous les mercredis et samedis.*—

Ce sont les quatre plus grands steamers de la côte et il n'y en a pas qui les surpasse sous le rapport de la vitesse, de la sécurité et du comfort. Ils font le voyage en cinquante à soixante heures et sont commandés par des officiers expérimentés, prudents et polis. Les chambres sont belles et offrent tous les avantages possibles pour un voyage à New-York.

Passagers de chambre pour New-York $25
do d'entrepont do 8

AGENTS :
PADELFORD, FAY & co., à Savannah.
SAM'L L. MITCHILL, 13, Broadway, N.Y.

POUR LE HAVRE—Le navire américain KATE DYER, fin voilier et de première classe, capitaine Ansel Dyer, prend un chargement et partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à
27 sept BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE—Le navire américain CHARLES WARD, fin voilier et de première classe, capitaine Gould, prend un chargement et partira incessamment. Pour le reste du fret, s'adresser à
27 sept BAXTER, LOVELL & Co

POUR LIVERPOOL. — Le navire MARIA GREENLEAF, fin voilier et de première classe, capitaine Merigmann, prend en ce moment un chargement et partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à
26 sept BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot américain GLOBE, fin voilier et de première classe, capitaine Baker, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour reste de chargement ou passage, s'adresser à
25sept BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE.—Le navire américain NUREMBERG, fin voilier et de première classe, capitaine Meilman, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à
20 sept BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot régulier JOHANNISBERG, de première classe, capitaine Urick, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passagers, s'adresser à
11 sept BAXTER, LOVELL & Co

POUR LIVERPOOL—La barque ROBERT, fine voilière et de première classe, capitaine Stagg, prend en ce moment un chargement et partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à
5sept BAXTER, LOVELL & CO.

**Pour Liverpool**—Paquebot régulier. Le navire HEIDELBERG, fin voilier et de première classe, capitaine Rodewald, prend son chargement et partira incessamment. Pour fret de céréales ou de coton, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage, ayant d'excellents emménagements (chambres et entrepont) s'adresser au capitaine, à bord, en face des magasins rouges, troisième district. 14at

**MAGASIN JACKSON,**

*Encoignure Ste-Anne et Condé.*

**A. PEPIN & Co,**

ONT dernièrement ouvert le magasin ci-devant occupé par M. C. Arnoux, et offrent à leur clientèle et au public en général, un magnifique assortiment de marchandises de nouveauté et d'articles de ménage consistant en:

**Nouveautés:**

Barèges unis, do imprimés,
Jaconats, organdies;
Robes jaconat à volants;
do organdis do;
do barèges do;
do Sévignés, do Grenadines,
do chaly, brillantés;

**Toiles:**

Toile d'Irlande à chemises de $6 à $20 la pièce,
do do imprimée et rayée;
do de Paris, de Bretagne,
do platilles, toile à draps blanches et écrues de 10¼, 11¼, 12¼ et 13¼;
Serviettes et nappes damassées;
Serviettes et services de table, unis, avec bordure en couleur;
Ouvrée fil, et serviettes do avec franges;
Damassée blanc et gris, de 7¼ et 8¼;
Batiste et dentelles fil.

**Marchandises blanches:**

Mousseline suisse, du Book, do rayées, do carreaux;
Batiste coton, nansooks, brillantés;
Jaconats blancs, unis, rayés et à carreaux,
Mousselines brodées, do brochées;
do jacquart pour rideaux;
Rideaux bobinet, brodés;
do mousseline, coton à drape 6¼, 10¼ et 12¼.

**Broderies:**

Manchettes et manches mousseline et jaconat;
Bandes do do, festons et entredeux do do;
Voiles bobinet pour communion et mariée;
Mouchoirs batiste.

Aussi—Un bel assortiment de parapluies, soie, ombrelles, marquises, éventails, bas coton, anglais, d soie, noir et blanc, &c. 26 fev

**Changement de Domicile**
**VICTOR BOUTROUE,**
CHAPELIER,
**Rue Royale, No 133,**

Entre les rues Toulouse et St-Louis.

V. BOUTROUE, autrefois Passage de la Bourse, a transporté son domicile au No 133, rue Royale, où il exécutera, comme par le passé, les chapeaux sur commande.

M. Boutroue profite de cette occasion pour annoncer qu'il a reçu de France un assortiment complet de chapeaux de tous genres, choisi avec soin dans les principales manufactures de Paris.

Chapeaux de soie, hommes, cadets et enfants,
Do do castimir noir et gris,
Do do castor, do do
Do de feutre mou, pour hommes et enfans, de toutes couleurs et qualités,
Casquettes velours drap et de fantaisie, pour enfans.
Casquettes velour, gris, avec rabats pour voyages,
Do do chaise,
Do en drap, pour hommes.

Employant des ouvriers de Paris d'une incontestable supériorité, les fashionables trouveront chez lui des chapeaux de tous genres et de toutes formes, d'un fini remarquable, faits à la mesure exacte de leur tête, prise par le conformateur.

**DREZ,**

67, RUE DE CHARTRES.
AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.
**Déballage de Chapeaux d'hiver.**

REÇU par les derniers arrivages :
Chapeaux de soie pour hommes et cadets ;
Chapeaux de castor noir,
do de castimir noir,
do de feutre souples, de toutes couleurs et qualités,
Casquettes soie et toile cirée, pour hommes et cadets,
do militaire, do do
do fourrures de toute espèce,
do drap et velours pour hommes et cadets,
do de chasse en marquis do
do de fantaisies pour cadets et enfants.

Employant des ouvriers de Paris d'une incontestable supériorité, les fashionables trouveront chez lui des chapeaux de tous genres et formes, d'un fini remarquable, faits à la mesure exacte de la tête, prise par le conformateur.

Les marchands de la campagne trouveront chez lui à des prix modérés un assortiment de tous les articles de chapellerie (conditions libérales).

On trouvera toujours chez lui les chapeaux soie COFFYE ADHERENTE, d'une légèreté remarquable et d'un beau fini.

**J. J. ALBERT**

*Aux marchands de la campagne.*

Déballage des chapeaux d'hiver, au grand magasin de chapellerie,
**33, rue de Chartres.**

REÇU par les derniers arrivages d'Europe et du Nord :
Chapeaux de soie pour hommes et cadets,
do de castimir noir do
do de castor noir do
do de feutre sans apprêt, de toute couleur, genre et qualité,
do souple Sébastopol,
do feutre à la Sweaborg,
do laine de toute couleur et qualité,
do laine pour nègres,
Casquettes toile et soie cirée pour homme et cadet,
do militaire do do
do en fourrures de toute espèce do
do de drap et velours de do
do en castor extra-fin,
do de chasse en marquois,
do de fantaisie pour cadets et enfants,
Parapluie soie et coton de toute dimension.

Le tout à des prix raisonnables.

Les fashionables de la ville trouveront toujours dans ce splendide magasin :

Les chapeaux de soie *coiffe adhérente*, remarquables par leur légèreté, et dont il a seul la spécialité à la Nouvelle-Orléans.

La plus grande variété de chapeaux souples extra-fin, tant en castor qu'en feutre ras, pour hommes, cadets et enfants.

Casquettes riches en velours et en drap, pour enfants de tout âge.
J. J. ALBERT,
33, rue de Chartres.

**Papiers Peints.**

**Ve HÉBERT & Cie.,**

149, *rue de Chartres.*

A L'APPROCHE de l'arrière saison, époque où l'on répare les propriétés, la maison **Ve Hébert & Cie.** appelle de nouveau l'attention des propriétaires, des entrepreneurs et de toutes les personnes qui désirent renouveler les tentures de leurs appartements sur son

ASSORTIMENT DE PAPIERS PEINTS.

Cet assortiment entretenu, renouvelé et augmenté par tous les arrivages de France, est, et mérite d'être considéré comme un des plus complets qui soit à la Nouvelle-Orléans.

Les prix sont des plus modérés SOUVENT plus bas et JAMAIS plus élevé que dans aucun AUTRE établissement.

NOTA.—Nous recommandons particulièrement un envoi de papiers tous nouveaux pour galeries, corridors, vestibules, escaliers et salle à manger.
Ve HEBERT & Cie,
18aout 149, rue de Chartres.

**El Eco Hispano-Americano**

Periodico quincenal politico y enciclopedico, publicado en Paris. Primero y unico periodico cuyas cuatro partes, politica, literaria, ilustrada y de modas, son exclusivamente servidas por el correo, desde el mes de octubre de 1855.
Suscricion al año.............. $14 00
J. TACON, agente general
11 sep en Nueva Orleans, 107 Chartres

**E. DURAND,**

IMPORTATEUR DE
**PORCELAINE et CRYSTAUX**

*Encoignure St-Pierre et Royale,*
**Nos. 167 et 169,**

A l'honneur d'annoncer au public en général qu'il vient de recevoir, par les derniers arrivages d'Europe, un grand assortiment de Crystaux et Porcelaines qu'il offre à vendre à des prix modérés.

Lampes modérateurs et autres;
Services complets, unis et décorés;
Coutellerie, Plaqués, carafes, verres unis et coupés;
Plats, assiettes de tables et verres pour cafés et restaurants;
Un complet assortiment de poêles à fourneaux et batterie de cuisine;
Boîtes de Coton, pour lampe modérateur, épurée.
25 oct

**MODES ! MODES !**

**25 p. 100 de réduction !**

**Madame DURAND,**

**Rue Royale 167, entre Toulouse et St-Pierre,**

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle a reçu par les derniers arrivages de France un magnifique assortiment de marchandises de saison, comprenant :

Chapeaux de paille unis et à jour, pour dames et pour demoiselles.
Chapeaux de crêpe et fantaisie.
Couronnes de mariées et de bal.
Un grand assortiment de broderies.
Mantelets de soie et dentelle.
Voiles de mariées, &c. &c.
Fleurs artificielles.
[illegible]
Rubans de soie et de velours.
[illegible] &c. &c. qu'elle offre à vendre au prix coûtant, avant son prochain départ pour France. [illegible]

EN débarquement du navire Victorine, venant de Bordeaux :
40 barriques bon vin rouge, pour familles,
5 do vin rouge, extra vieux,
150 caisses vieux vin rouge, diverses marques,
200 do vin rouge en caisses de Bordeaux,
20 do fruits à l'eau-de-vie,
20 do fruits au jus assortis,
20 do pruneaux.
A vendre par O. VALETON & Co,
9 sept 22, rue Tchoupitoulas

W[illegible] barils, entre [illegible] à vendre par GALLENO & PASCAL,

# [illegible]

C[illegible] depuis deux [illegible] est maintenant [illegible] rue Conti [illegible] nombre des établisse[illegible] et le public [illegible] la plus grande [illegible]
22 mars—6m

# Propriété de valeur à vendre,

A BROWNSVILLE (TEXAS.)

LE soussigné, propriétaire du restaurant de Victor (à Brownsville) si favorablement connu dans tout le pays, désire vendre l'établissement pour cause de départ.

Le restaurant fait de bonnes affaires ; on ne le vend que pour cause d'affaires de famille, en Europe.

La personne ou les personnes qui désirent entreprendre ce genre de commerce, ne pourraient trouver une meilleure occasion de placer avantageusement leur argent. L'établissement sera vendu avec ou sans le mobilier et le fonds. Le tout vaut de $10,000 à $12,000. Le terrain a 100 pieds sur 150. Conditions : comptant et à un très court crédit, avec bonne garantie.
25 juin—6m VICTOR HAUSSLAUER.

A LOUER—Deux magasins bien situés, l'un en briques à trois étages, en voie de construction, au No 9, rue Front Levée, entre Canal et Gravier, en face du débarcadère des bateaux à vapeur.

Le second, à un étage, en briques, situé à l'encoignure Sud-Ouest des rues Front et Gravier, traversant à la rue Fulton. Il y a installations pour un café.

Ces deux magasins seront livrés le 1er septembre prochain. S'adresser à LABORDE & XIQUES, No. 30, Nlle-Levée, en face du Natchez Alley. 8a

**Maisons à louer.**

Une maison en briques à deux étages avec cuisine et citerne, rue Derbigny, entre Bienville et Douane.

Maison en briques à deux étages, rue des Magasins, entre Delord et Poydarras.

Deux maisons en briques à un étage, rue d'Orléans, entre Tremé et Marais.
S'adresser à PAUL JUGE FILS & Co,
15 sept 27, rue St-Louis

**A Louer.**

Une maison pour famille, en charpente, 126 rue Constance.

Une maison en brique également pour famille, rue Carondelet près St-Joseph, à trois étages.
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co,
12 sept 17 et 19 rue St Louis

**A VENDRE.**

Une propriété établie en Moulin à farine mesurant 66 pieds face sur 67 pieds de profondeur à la rue Bourbon, avec tous les accessoires nécessaires à l'exploitation en grand, tels que : Machine à vapeur, de 18 chevaux, 3 grands moulins de *Burrows*, 2 Vannettes-Séchoir à vapeur, fourneau à griller le café, coffres, balances, cheval, mulet, voiture, écurie, etc. S'adresser à J. B. DERBEY,
13 sept Enc. Bourbon et Douane

**OCCASION.**

*Maison à louer et mobilier à vendre.*

LE haut de la maison No 21, rue Conti, admirablement situé pour un boarding-house et présentant toutes les commodités désirables, est offert de location et le mobilier dans ladite maison à vendre. Conditions avantageuses. S'adresser à
EUG. ROCHEREAU & Co,
7 juin 17 et 11, rue St-Louis

**A LOUER.**

La belle et agréable maison No 150, rue Conde, entre Quartier et Hôpital. Les clés seront livrées immédiatement. S'adresser à
JUAN Y DE EGANA,
16mai No 47, rue Bienville

A LOUER à prix réduit pour la balance de la saison, une belle maison à deux étages avec magasin, située rue de Chartres entre Jefferson et St Pierre.
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co
10juill 17 et 19 St Louis

EN débarquement du navire Helen A. Miller, venant de Bordeaux :
100 caisses de 12 bouteilles vin blanc.
30 do de 12 do vin Sauterne.
30 do de 24/2 do do.
3 do anisette Chauvet.
3 do do Champion.
50 do cerises à l'eau de vie, à vendre par
FERBOS FRERES,
4 sep—15 encoig. Royale et Domaine

ABSINTHE SUISSE — 150 caisses Constant Lecoultre.
100 caisses C F Berger.
4 demi-barriques Constant Lecoultre, à vendre par SOSTHENE THOMAS,
9 sept 9 rue Gravier

**MONTRES ! CHRONOMETRES !**

**E. DOURS,**

**IMPORTATEUR DE MONTRES, D'OUTILS**
**Et Fournitures d'Horlogerie,**

19, RUE DU CAMP—AU PREMIER,

VIENT de recevoir des meilleures fabriques de Suisse et d'Angleterre, et offre en vente une grande variété de montres fines, chronomètres, Duplex, secondes indépendantes, &c.

MM. les marchands horlogers trouveront chez lui constamment les prix aussi avantageux qu'à New-York. M. Dours exécute en commission à New-York, à Londres, à Paris, en Suisse, tous les ordres qui appartiennent à son genre d'affaires.
16 fev—6m

**FERBOS FRERES,**

**247 et 249, rue Royale, enc. Domaine,**

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, EAUX-DE-VIE ET CONSERVES,
*Et marchands de comestibles en gros et en détail.*

**E. LAMBERT,**

*IMPORTATEUR ET MARCHAND*
**D'eaux-de-vie françaises,**
*De Vins, de Liqueurs étrangères et du pays, &c.*
**No 66, rue des Magasins,**
NOUVELLE-ORLEANS.

**COLCORAME!**

SPECIFIQUE INFAILLIBLE POUR LA GUERISON DES CORS AUX PIEDS.

SEUL DEPOT A LA NLLE-ORLEANS, CHEZ G. LAVIE, rue St Charles, No 21, Entre Canal et Commune. nov7

**EN VENTE CHEZ**
**LELIEVRE, Libraire,**

210..................*Rue Royale*..................210

*Almanachs pour 1856 :*
Almanach Prophétique,
" Comique,
" Pour Rire,
" Des Dames et des Demoiselles
" Des Jeux de Société,
" du Magicien,
" de la mère Gigogne, etc., etc.

Almanachs sur papier porcelaine.
Brochures illustrées, à vendre en gros et en détail à de prix modérés. 1iv

VINAIGRE — En débarquement, 50 barils de vinaigre français, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
11at enc. Royale et Conti

MOUTARDE — Par le navire Victorine, de Bordeaux, 25 caisses de moutarde française de la marque distinguée de Lebec jeune, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
11at enc. Royale et Conti

PRUNES SECHES—25 caisses à 2 douzaines, venant d'être reçues et à vendre par
DUNTZE & IKEN,
11at enc. Royale et Conti

**EMBAUMEMENT DES CORPS.**

P. CASANAVE, entrepreneur, No. 87, rue Marais entre Douane et Bienville, ayant acheté, du Dr. Holmes, de la ville de New-York, le droit d'EMBAUMER LES CORPS, exécutera promptement tous les ordres, le jour et la nuit. Le procédé est simple et n'est sujet à aucun inconvénient. Les corps qu'il embaume sont garantis à l'abri de la décomposition et peuvent être transportés dans n'importe quelle partie du monde sans exhaler la moindre odeur, dans n'importe quelle saison. Les corps qui sont dans un état avancé de décomposition sont remis en état d'être parfaitement conservés. Les pamphlets contenant des détails complets seront donnés aux personnes qui en demanderont.

N. B. Les corps des ministres, médecins et avocats seront embaumés gratis. 2mg

**DEPOT DE DRAP DE BILLARD,**
**Des premières Fabriques Françaises.**

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de drap pour billard, et que, d'après un arrangement pris avec les dites fabriques, il recevra des envois successifs qui maintiennent toujours le plus grand complet des assortiments.

**J. CAZAUX,**

SUCCESSEUR DE F. ROUMIEU, 46 VIEILLE LEVÉE,
**Entre Conti et Bienville,**

OFFRE à vendre les articles suivans :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 200 | caisses | liqueurs extra superfine | No 10 | |
| 100 | do | do superfine | " 9 | |
| 100 | do | do surfine | " 7 | |
| 100 | do | do fine, | " 5 | |
| 100 | do | Marasquino; | " 8 | |
| 50 | do | Marasquino; | " 6 | |
| 50 | do | Curaçao, | " 7 | |
| 50 | do | Curaçao | " 6 | |
| 50 | do | Curaçao | " 4 | |
| 100 | do | Dantzick, | " 6 | |
| 50 | do | Dantzick, | " 7 | |

50 do Baker's Bitters; 30 cais. Gouleys Bitters
50 do Stoughton Bitters; 100 cais. Guignolet,
50 do Eau verte,
200 do Absinthe imit.; 50 caisses Kirsch,
200 paniers Anisette superfine,
200 do Anisette surfine, 200 pan. anisette fine
200 do Anisette commune, 30 barils anisette,
20 barils Cherry bounce, 20 bar. merise surfine,
100 do Magnolia whiskey,
100 do Brandy, 20 barils Bourbon,
100 caisses Fleurs d'oranger,
Vins en caisses et en barriques,
Un assortiment complet de sirops, &c. 22 juill

**Instruments de Chirurgie.**

EN magasin, un fort approvisionnement de presque tous les instruments de chirurgie, sortis des fabriques françaises, anglaises et américaines.
—EGALEMENT—
Appareils pour fractures.
Boîtes de médicaments, en cuir, bois de rose et en acajou.
Sacs de médicaments, pour voyages, tous genres, à vendre par JAMES SYME, Droguiste,
26 juil 137 et 139 rue Canal, près Carondelet.

EN débarquement du navire Johannisberg du Havre :
12 caisses vin de Clos Vougeot,
12 do de Chambertin,
12 do de Nuits,
300 paquets biscuits Champagne,
142 douzaines biscuits No 2,
100 do do do 21,
200 do do do 27,
100 do boites croquignolles,
450 do biscuits de Reims. A vendre par
RENAUD & TAMBOURY,
11sep encoig. Royale & St Louis.

CAFE de la Jamaïque—150 sacs café de première qualité, en débarquement de la goëlette Star, venant de Kingston, Jamaïque, à vendre par
S DE VISSER & Co,
14mai No 74, rue des Magasins.

CIGARETTES—15 caisses cigarettes Minerva et Lord Wellington, venant d'être reçues et à vendre par LABORDE & XIQUES,
21 sept no 30, rue de la Nouvelle Levée, en face du Natchez Alley

**AVIS.**

LE soussigné offre aux plus bas prix du marché :
*Aux Sardiniers,*
Haricots nains, rouges et blancs, en quantités au gré des acheteurs.
*Aux Planteurs et Commissionnaires,*
500 barils de petits maquereaux No 3, venant d'arriver de Boston.
500 barils porc mess, M. O., prime et reins.
Bacon, épaules et plats-côtés, farine, whiskey, beurre et prime, graisse, jambons et pommes de terre.
1000 sacs pois pour vaches, pour lesquels des ordres sont respectueusement sollicités.
25 fev F. FRERINDE & SON.

**Chaudières anglaises à sucre.**

REÇU tout récemment de Liverpool, par le navire Saint Dalia, un assortiment de chaudières à sucre des dimensions suivantes :

CHAUDIERES EN UNE PIECE.

| | |
|---|---|
| 54 x 18 pouces | 72 x 26 pouces |
| 56 x 18 | 66 x 24 |
| 60 x 20 | 70 x 26 |
| | 84 x 30. |

CHAUDIERES EN DEUX PIECES.

| | |
|---|---|
| 66 x 18 pouces | 88 x 28 pouces |
| 64 x 20 | 66 x 21 |
| 72 x 26 | 78 x 28 |

Les ordres seront exécutés avec promptitude par JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville

VINS vieux en caisses—Premiers crus—115 caisses vin rouge château d'Arsac Médoc, 1844.
[illegible] vin rouge St-Estèphe Médoc, 1844.
[illegible] St-Julien, 1841.
[illegible] pour familles,
[illegible]
[illegible]
A vendre par FAURES & NORMAN,
10 sept 33 et 35, rue Royale

**G. DUBARRY, sellier,**

**Rue de Chartres, 62,**

[illegible] de recevoir un grand assortiment de [illegible] comprenant [illegible]

Ces articles seront vendus à très bon marché, par lots pour les marchands et en détail.

Lanternes de toutes sortes pour toutes les voitures, appareils pour verre à double foyer, pour voir de loin et de près.

Raccommodage de toutes descriptions. 16 juin

# [illegible]

**Nouveau [illegible]**

[illegible] avec la compagnie, le capitaine A. Héyler [illegible] bateau [illegible] voyagent de l'extrémité de la voie, à Bayou Boeuf, à St Martinville. La compagnie ne [illegible] des consommateurs jusqu'à ce petit et tous les ports intermédiaires. Les prix seront les mêmes que ceux des bateaux qui voyagent dans la rivière et le bayou Plaquemines.

Le fret venant de la Nouvelle-Orléans doit toujours y être payé. Toutes sommes d'une piastre ou moins doivent toujours être payées d'avance.

Pour plus de détails, s'adresser au commis de la compagnie. A. B. SEGER, Vice Président.
Nelle-Orléans, 2 avril 1856. 3avgy

**Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.**

ARRANGEMENTS POUR L'HIVER.

A dater du 10 septembre courant, LES TRAINS DES PASSAGERS partiront comme suit :

Du dépôt à Alger, tous les jours, à 8 h. 30 m. A. M.
De Gretna, tous les jours, ... à 8 h. 40 m. A. M.
Arrivée à Bayou Boeuf, tous les jours, à midi 30 m.

RETOUR.

Départ du Bayou Boeuf à ............1 h. 15 m. P. M.
Arrivée à Gretna, à ....................5 h. 30 m. P. M.
" à Alger, à ...........................5 h. 30 m. P. M.

Des tickets d'excursion pour se rendre aux stations régulières et en revenir le même jour seront émis comme suit :—

| | |
|---|---|
| A Boutté | $1 25 |
| Au Bayou des Allemands | 1 50 |
| Raceland, Passage de Lafourche et Terrebonne | 2 50 |
| A Tigerville | 3 00 |
| Au Bayou Boeuf | 3 50 |

Pour les stations intermédiaires régulières, les prix sont proportionnés.

Un ferry destiné à transporter les passagers, partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à 7 heures précises du matin.

La Compagnie recevra, tous les jours, jusqu'à 5 heures de l'après-midi, sur le wharf au pied de la rue St-Louis, du fret pour Bayou Boeuf et les stations intermédiaires. Le fret partant d'Alger devra être payé par les expéditeurs, et tout fret devant être déposé à tout autre station qu'au Bayou des Allemands, à Raceland, au passage Lafourche, à Terrebonne, à Tigerville et à Bayou Boeuf, où la Compagnie a des agents doit être payé d'avance.

On peut se procurer, en s'adressant au bureau de la Compagnie, les règlements et les taux de fret.
TH. THAYER,
13 sept Surintendant du transport

**Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.**

DU 3 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE.

*Un train pour les passagers* part de la Nouvelle-Orléans, tous les jours, à 3 heures et demie de l'après midi et arrive à Magnolia, Miss., à 98 milles de la Nouvelle-Orléans, à 8 heures 47 min du soir. Le train part de Magnolia tous les matins, à 5 heures 25 min. et arrive à la Nouvelle-Orléans à onze heures du matin.

Un train extra, outre le train des passagers, part de la Nouvelle-Orléans, tous les dimanches, à 7 heures du matin, pour Magnolia et les points intermédiaires et est de retour à la Nouvelle-Orléans, le même jour, à 7 heures 37 min. du soir.

*Prix*—Trois cents par mille, pour aller et autant pour revenir. Les enfans au-dessous de cinq ans ne paieront rien. Les enfans de cinq à douze ans et les personnes de couleur paieront moitié prix. Des billets d'excursion (bons, pour un train quelconque, du samedi après-midi, à lundi matin inclusivement) à moitié prix.

On peut obtenir des billets, pour la saison, au bureau de la Compagnie, No 46, rue Carondelet, ainsi que des billets de familles, (billets entiers et moitié de billets) en paquets de vingt-cinq, à une réduction.

Il ne sera pas permis aux personnes de couleur de voyager sans une passe qui les autorise à le faire et désigne la station où elles devront s'arrêter ou d'où elles devront partir. Le conducteur gardant la passe qui ne pourra servir que pour aller d'un point à un autre, une seule fois, les personnes de couleur qui voudront aller et venir devront avoir deux passes.

*Un train pour le fret* part de la Nouvelle-Orléans pour Magnolia, et les stations intermédiaires, à 6 heures du matin, tous les mardis, jeudis et samedis, et part de Magnolia pour la Nouvelle-Orléans, et les stations intermédiaires, tous les lundis, mercredis et vendredis, à la même heure.

Ce train s'arrêtera le vendredi et le samedi aux "Flag Stations," (à moitié chemin entre les stations régulières) pour recevoir et livrer du fret. Il ne s'arrêtera pas les autres jours.

Il ne sera pas reçu de fret au dépôt de la Nile Orléans après 5 heures de l'après-midi.
R. P. GUYARD,
Surintendant du transport

Une ligne de diligences (pour la malle) à quatre chevaux, va, tous les jours, de Magnolia à Jackson et de Jackson à Magnolia, et communique avec les trains de passagers. 3 sej—6m

**LE Dr T. AMFOUX,**

*Chirurgien Dentiste,*

Est toujours au No 8 rue Baronne, près la rue du Canal. Son intention est d'y rester et il continuera, comme par le passé, à y exercer sa profession. Il mettra tous ses soins à satisfaire les patients. Ses prix sont modérés.

Cabinet et résidence au No 8 rue Baronne, entre la rue du Canal et le dépôt des chars de Lafayette.
24 nov—1an

**Changement de domicile**

Le soussigné annonce à ses clients de la ville et de la campagne, et au public en général, qu'il a transporté son

**Atelier Typographique**
*à l'encoignure Chartres et Toulouse, No 157.*

N'ayant rien épargné pour mettre les habitants du Second et Troisième Districts à même d'avoir leurs impressions faites aussi bien et à aussi bon marché que peuvent le faire ses confrères du Premier District, le soussigné espère qu'il obtiendra le patronage de ceux à qui il s'adresse.

Indépendamment d'un vaste matériel—aussi vaste que celui de la plus grande imprimerie de la Nouvelle-Orléans—il s'est procuré des presses des systèmes les plus récents, savoir :

**RUGGLES'S ROTARY PRESS,**
**HOE'S CARD PRESS,**
*Ruggles's Circular Card-Cutter,*
**Hoe's Paper Cutting Machine.**
H. MERIDIER,
24 mai 157 rue de Chartres—Nlle-Orléans

**Vins et Eau de Vie.**

VIN ROUGE—60 barriques de Bordeaux,
10 barils Sauterne,
6 octaves cognac,
80 barriques vin par de Catalogue,
20 quarts Oporto doux,
10 do Rancio vieux,
25 do Malaga doux,
A vendre par P. CUMACIS Frères & Co,
15sept—10t Encoig. Royale et St-Philippe.

*Ouvrières ! ! Ouvrières !*

ON demande immédiatement de bons ouvriers cordonniers pour chaussures d'*homme*, cadets et *enfants* ; ceux se présentant tout de suite les ouvriers peuvent s'assurer un travail continu pour toute l'année. S'adresser à la manufacture de chaussures de BLANCAND & GUITET, enc Royale et Domaine

EN magasin et sous les clefs de la Douane :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 15¼ cognac Cocq Père et Fils, | | | 1830— | 1re preuve; | |
| 5¼ et 6¼ | do | J. A. Guerin, | 1815 | do | |
| 6¼ et 6¼ | do | do | 1825 | do | |
| 10¼ et 6¼ | do | do | 1844 | 4me preuve; | |
| 10¼ et 6¼ | do | do | 1840 | do | |
| 10¼ | do | J. B. Maron, | 1837 | 2me preuve; | |
| 15¼ | do | do | 1827 | do | |
| 6¼ | do | do | 1812 | 1re preuve; | |
| 6¼ | do | Jules Laferrière; | | | |
| 10¼ | do | J. Tournade Rochelle, | | 4me preuve; | |
| 6¼ | do | Seguins C. | | do | do |
| 6¼ et 10¼ | do | Pelican | | do | do |

4 barils absinthe Andrié & Co.
A vendre par C. CAVAROC & Co
23juil 144, rue Royale

SALSEPAREILLE—196 balles de salsepareille, en débarquement de la goëlette Red Fox, venant de Tampico. A vendre en Douane par
J Y DE EGAÑA,
7juil 47 rue Bienville

SAUCISSONS DE LYON—En débarquement du navire Johannisberg du Havre—
6 caisses véritable saucissons de Lyon.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
9 sept 147, rue Royale

DAMEJEANNES—1200 Damejeannes de 3 gallons.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
9sept 147, rue Royale

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers vin de Champagne de la marque "Heidsieck & Co" en bouteilles et demi bouteilles; 120 caisses de la marque "Comte de Montel" en bouteilles et demi bouteilles.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
9 sept 147, rue Royale

CONSERVES—Un assortiment de pâtés truffés, petits pois, champignons, cèpes à l'huile, truffes du Périgord, bouillon gras et autres.
A vendre par NUMA LACOSTE & CO,
5sept 147, rue Royale

BOUCHONS—
25 balles bouchons réguliers au 14 00/00 chaque;
15 do do pointus au 14 00/00 do.
A vendre par NUMA LACOSTE & CO,
5sept 147, rue Royale

**A. Sturzenegger & Eternod,**

*No 47 rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane.*

OFFRENT en vente les marchandises suivantes au plus bas prix, et aux conditions les plus libérales.

Mousseline imprimée, unie, et en couleur,
do brodé à bouquets, ramages et à pois,
do de 24 yards pour moustiquaires,
Tarlatane en blanc et en couleurs,
Coutil écru uni et fantaisie,
Ginghams et mouchoirs madras,
Rideaux sur tulle guipure et mousseline,
Cravattes en jaconat et en soie,
Gros du Rhin et lustrine noire,
Galons et rubans velours,
BRODERIES comme chemisettes, manches, cols, mouchoirs de batiste, etc.,
Fil à coudre noir et arlequin, fil rouge,
Bas, demi bas, chaussettes de peau, etc.

AUSSI: constamment en magasin, un grand choix en fusils doubles provenant d'une des meilleures manufactures.

La susdite maison attend par le prochain arrivage du Havre le complément de son assortiment en articles de printemps. 5mars

**Chapeaux de paille.**

Rue de Chartres, 72, au premier.

UN grand assortiment de chapeaux de paille pour hommes et cadets, tels que
Chapeaux d'Italie à bords simples et doubles;
do do à pédale garnis;
do suisse ou Rutland do;
do Panama do;
Un grand choix de chapeaux et ornements en paille pour dames, fillettes et garçons. A vendre par
8av J DEBRIS jr. & Co.

**LOUIS F. MAXENT,**

**Marchand commissionnaire,**

*Importateur de vin de Bordeaux.*

No. 56, RUE TOULOUSE,

*Entre les rues Chartres et Royale,*

A constamment en main les célèbres marques de C. C. La Mission, Haut Brion, Pape Clement, Cos d'Estournel et Cos Labory.

DIVERS—En magasin et à vendre par le soussigné :
40 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles.
10¼ do do do do
50 barils vin blanc Sauterne.
200 caisses vin blanc et rouge.
50 do Bourgogne en bouteilles et demi bout.
50 do fruits à l'eau-de-vie.
100 do vermouth Noilly Prat & Co.
100 paniers champagne Piper Heidsieck.
100 do do duc de Bellegarde.
200 caisses huile Plagniol 22 et 24 onces.
200 paniers do de 24 onces.
200 caisses anisette. TH CAPITAINE,
9 juil 13 rue Tchoupitoulas

A VENDRE par les soussignés et en magasin :
160 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille, provenant du navire New England, de Bordeaux ;
1200 caisses vins divers, de cru et ordinaire.
—Constamment en main—
Un grand assortiment de grocerie, conserves alimentaires et comestibles de tous genres, en bonne qualité et offerts à des prix très modérés.

En débarquement, par le navire Victorine, capitaine Moury, de Bordeaux : 60 caisses fruits assortis à l'eau-de-vie. Et par le navire Helen A. Miller, de Bordeaux : 160 barriques bon vin rouge pour famille. S'adresser à
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
1 août Enc. Moreau et Mandeville, 3me district.

GRAINE—300 barillets graine de choix en feuilles. A vendre par HOLMES & CLAUSS,
17 juil 14 rue Tchoupitoulas

HUILE DE LARD—80 barils huile de choix, à vendre par HOLMES & CLAUSS,
12 juil 14 rue Tchoupitoulas

WHISKY—50 barils vieux whisky Bourbon, à vendre par HOLMES & CLAUSS,
17 juil 14 rue Tchoupitoulas

WHISKY — 200 barils whisky Monongahela, à vendre par HOLMES & CLAUSS,
17 juil 14 rue Tchoupitoulas

TABAC A FUMER — 180 gr. d'un quart de livre, marque Goodwin. HOLMES & CLAUSS,
17 juil 14 rue Tchoupitoulas

JAMBONS—60 tierçons jambons de Westphalie, de Duffield, à vendre par HOLMES & CLAUSS,
17 juil 14 rue Tchoupitoulas

200 douzaines chemises françaises, toile et en lots devant toile, à vendre par LION PINSARD & CO,
9mars 66, rue de Chartres

EN débarquement du navire Victorine, venant de Bordeaux :
20 1/2 pipes vieille eau de vie de Cognac, Gabouit,
20 do do
20 barriques vin Montferrand,
5 do vieux F. Lombard
A vendre par TH. CAPITAINE,
9 août 13 Tchoupitoulas

# [illegible]

**Bureau, 105 rue [illegible]**

CETTE Compagnie, incorporée en [illegible] contre les risques maritimes et des [illegible] contre l'incendie, aux prix courants des primes. [illegible] qu'elle ne soit pas établie sous le système mutuel, [illegible] aux assurés, 16 pour cent, sur les primes [illegible]

| | |
|---|---|
| Son capital est de | $300,000 |

Elle possède les valeurs suivantes:

| | |
|---|---|
| En caisse | $106,196 17 |
| Billets à recevoir portant hypothèque sur propriétés dans la ville de la Nouvelle-Orléans | 269,648 81 |
| Billets à recevoir, à courte échéance, pour primes | 17,600 17 |
| Sur les fonds des Compagnies | 2,030 40 |
| Débiteurs divers pour primes en voie de collection | 46,141 98 |
| Actions de Banque | 41,066 55 |
| Total | $468,684 11 |

**Directeurs :**

| | |
|---|---|
| J. M. Lapeyre, | L. Millaudon, |
| W. Vogel, | L. Jeannet, |
| P. Fourchy, | J. P. H. Rousse, |
| E. Rochereau, | J. Tuyes, |
| J. Reed. | |

J. TUYES, Président.
L. C. Amant, Secrétaire. 21 mars—1anlys

**Compagnie d'Assurance Mutuelle de la LOUISIANE.**

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1856.

CONFORMEMENT aux stipulations de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

| | | |
|---|---|---|
| Montant des primes du 13 mars 1855 au 12 mars 1856 | | 498,000 50 |
| Montant des risques non terminés le 12 mars 1856 | | 57,689 30 |
| Montant total des primes | | 555,739 86 |
| Assurances contre l'incendie | 182,983 10 |
| Assurances maritimes | 182,371 88 |
| Assurances sur les rivières | 130,363 67 |
| | | 495,059 84 |
| Moins les primes sur risques non terminés | 391,491 68 |
| Primes rentrées | 6,035 18 |
| | | 97,354 86 |
| | | 458,614 97 |
| Primes gagnées pendant l'année | | |
| Pertes pendant l'année : | | |
| Assurances contre l'incendie | 90,219 20 |
| Assurances maritimes | 91,115 82 |
| Assurances sur rivières | 87,578 76 |
| | 268,913 08 |
| Ré-assurances | 17,271 02 |
| Dépenses, intérêts, etc | 38,127 10 |
| | | 308,912 44 |
| Bénéfice net pour l'année expirant le 12 mars 1856 | | 154,702 58 |

L'actif de la compagnie se compose de :

| | |
|---|---|
| Billets à recevoir, portant hypothèque et garantie par dépôt d'actions | 40,674 11 |
| Billets à recevoir, à courte échéance, pour primes | 156,045 78 |
| Billets à recevoir, provenant de souscriptions | 175,000 |
| Primes en recouvrement | 32,330 55 |
| Créances sur d'autres compagnies | 14,000 |
| Espèces en caisse | 41,501 71 |
| Total de l'actif | 462,394 15 |

**ETAT DE LA LOUISIANE.**
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'il soit connu que le 28 mars 1856, pardevant moi, le soussigné, juge de paix dûment [illegible] pour la ville ci-dessus mentionnée, ont comparu Charles Briggs, président, et H. F. Janvier, secrétaire, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans, qui étant dûment assermentés, conformément à la loi, déclarent que le tableau ci-dessus est une copie exacte tirée des livres de ladite Compagnie.
(Signé) CHAS BRIGGS, Président.
(Signé) H. F. JANVIER, Secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 28 mars 1856.
(Signé) C. M. BRADFORD,
Deuxième Juge de paix pour la paroisse d'Orléans.

La commission administrative a résolu de payer six pour cent d'intérêt sur le scrip de 1855, à dater du second lundi de mai prochain, et a déclaré un dividende payable en scrip, de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes [illegible] pendant l'année dernière ; les certificats seront émis à dater du 1er juin prochain ; elle a réservé la balance des bénéfices nets de l'année expirée le 12 mars 1856 pour faire face aux réclamations pendantes contre la compagnie.

La compagnie continue à assurer contre les dangers sur mer et sur les rivières, et contre les pertes et les avaries par l'incendie.

Le bureau est à l'encoignure Sud-Est des rues Camp et Natchez.

CHARLES BRIGGS, Président,
ANTOINE CARRIERE, Vice-Président.
H. P. JANVIER, Secrétaire.

ADMINISTRATEURS :

| | | |
|---|---|---|
| A Carrière, | Geo A Fosdick, | A R Montgomery, |
| T Thornhill, | B S Green, | Rich. Nugent |
| W A Violett, | A Reichard, | W Urquhart, |
| R Brugier, | M Pilcher, | D F Logan, |
| F Williams, | E H Fairchild, | W A Johnson, |
| C Pacey, | A Lonnert, | J W Burbridge, |
| John Fox, | Thos. Byrne, | H M Summers, |
| H Garenbaumt, | R C Cammack, | W Proby, |
| J H Oglesby, | C W Dunbar, | A F Nobloom, |
| C Hensell, | F W Kirchoff, | H Rodewald, |
| J T Hanemann, | F Martin, | Addis. Cammack. |

27mars—1an

ETAT des affaires de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, du 1er juin 1855 au 31 mai 1856 :

Primes pour l'année expirée le 31 mai 1856, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Sur les risques d'incendie | $444,379 32 | |
| " " des rivières | 150,241 26 | |
| " " de mer | 105,466 64 | |
| Assurance, non expirés le 31 mai 1855 | 214,028 00 | |
| | | $963,345 02 |
| A DEDUIRE. | | |
| Primes remboursées | $ 14,862 41 | |
| Primes sur assurances non expirées le 31 mai 1856 | 230,000 00 | $244,862 41 |
| Bénéfice net le 31 mai 1856 | | 738,482 60 |
| PERTES: | | |
| Sur les incendies | $290,720 66 | |
| Sur les rivières | 51,877 30 | |
| Sur les mers | 90,779 50 | |
| Total des pertes | 431,677 47 | |
| Réassurances payées à d'autres compagnies | 30,367 98 | |
| Dix pour cent de primes remboursées | 12,361 48 | |
| Dépenses, intérêts l'intérêt | 24,604 81 | $497,721 74 |
| Bénéfice net le 31 mai 1856 | | $660,730 86 |
| Montant des primes gagnées | $726,486 60 | |
| Moins celui sur lesquelles il a été payé dix pour cent au dividende | 75,000 00 | |
| Montant net participant aux bénéfices | 651,486 00 | |
| L'actif de la banque est comme suit : | | |
| En caisse | $ 70,856 26 | |
| Effets à recevoir, portant hypothèques | 121,553 60 | |
| Effets à recevoir, courts termes | 125,960 56 | |
| Dû pour primes en voie de perception | 160,31[illegible] 85 | |
| Dû par des agents de la compagnie, en voie de perception | 7,366 26 | |
| Propriétés foncières dans la rue du Canal | 28,000 00 | |
| Actions de la Banque des Citoyens et de la Banque de la Louisiane | 34,456 00 | |
| Effets à recevoir, reste du pour souscription | 40,922 25 | |
| | $646,276 79 | |

**ETAT DE LA LOUISIANE.**
*Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.*

Qu'on se souvienne que le 12 juin A. D. 1856, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la paroisse et l'Etat susdits, se sont présentés John Pemberton, président, et Jules Dolhonde, secrétaire, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, à la Nouvelle Orléans, lesquels ayant été assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et est une copie exacte des livres de ladite compagnie.
JOHN PEMBERTON, président.
JULES DOLHONDE, secrétaire
Assermentés et signé pardevant moi, ce 12 juin A. D. 1856. CHAS. M. BRADFORD, J. P.

La direction a déclaré aujourd'hui un dividende de trente pour cent sur le bénéfice net de l'année dernière. Des certificats seront émis à cet effet, à partir du 1er août prochain. Les fonds de bénéfice net de l'année sera réservé à faire face aux réclamations pendantes ou non réglées contre la compagnie.

La direction a décidé également qu'il sera payé un intérêt de six pour cent sur les certificats de primes de 1855. Cet intérêt sera payé aux détenteurs sur présentation de leurs certificats au bureau de la compagnie.

Le bureau est au No 108, rue du Canal.

DIRECTEURS :

| | |
|---|---|
| John Pemberton, | B. O. Vigneaud, |
| Logan McKnight, | Jos N. Nevins, |
| O. Gaillard, | F. Mazzoro, |
| B. P. Voorhies. | Pierre Ponts, |
| J. A. Braud, | W. Vogel. |
| G. Miltenberger, | |

14 juin

BUREAU DE LA
**COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE**
**DU CRESCENT.**
**à la Nouvelle-Orléans.**

Conformément aux conditions requises de sa charte, la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent soumet le tableau suivant de ses affaires, savoir:

| | |
|---|---|
| Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1856 | $862,330 27 |
| Montant de risques non expirés, 1er juillet 1856 | 144,177 31 |
| | $1,006,507 58 |
| Primes sur les risques d'incendies | $462,964 47 |
| Primes sur les risques de la mer | 256,600 90 |
| Primes sur les risques de rivières | 346,516 38 |
| Primes sur les risques de la vie | 4,868 33 |
| | $1,006,507 58 |
| Primes à déduire sur les risques non expirées | 139,099 45 |
| Primes remboursées | 23,603 05 |
| | 162,601 50 |
| Montant de primes gagnées dans l'année expirée comme ci-dessus | $ 843,906 08 |
| Pertes payées dans la même période, savoir :— | |
| Sur les risques d'incendie | $246,399 91 |
| " " de la mer | 133,770 20 |
| " " des rivières | 212,710 13 |
| | $496,369 24 |
| Réassurances, frais, profits et pertes, intérêts, escompte, etc | 31,211 66—539,580 90 |
| Bénéfice net dans l'année expirée le 30 juin 1856 | $ 309,725 28 |
| L'actif de la compagnie se compose ainsi:— | |
| Montant placé dans des banques et des hypothèques valant le double du montant prêté | $265,500 02 |
| Prêts sur des actions de banque et actions publiques, à termes, $164,200; [illegible] | 200,286 36 |
| Billets à recevoir (billets pour primes) | $868,846 11 |
| Placé dans des propriétés | 62,270 65 |
| Placé dans des actions de banques | 67,807 50 |
| Placé dans des bons de la ville consolidés | 30,750 00 |
| Montant dû sur des primes en voie de perception | 20,146 04 |
| En caisse | 170,607 02 |
| | $2,118,040 06 |

**Etat de la Louisiane,**
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'il soit connu que le 25 juillet 1856, pardevant moi, soussigné, Juge de Paix dans et pour la susdite ville, s'est présenté Charles J. Mansoni, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent, à la Nouvelle-Orléans, lequel ayant été dûment assermenté à la loi, déclare que le tableau ci-dessus est exact et est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
(Signé) C. J. MANSONI, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 25 juillet 1856. (Signé) CHAS. M. BRADFORD.

La direction a décidé de payer comptant un intérêt de six pour cent sur le bénéfice net des primes payées. Cet intérêt sera payé aux détenteurs des dits bons et [illegible] à partir du deuxième lundi de [illegible].

La direction a déclaré également un dividende de [illegible] pour cent sur les bénéfices nets de l'année expirée le 30 Juin 1856.—Des certificats pour ledit dividende seront remis à partir du [illegible].
THOS. A. ADAMS, Président.
GEO. JONAS, Vice-président.
C. J. Mansoni, Secrétaire.

DIRECTEURS :
[illegible]

# [illegible] DE LA CIE D'ASSURANCE DE LA NLLE-ORLEANS

**HOME MUTUAL INSURANCE COMPANY.**

Le tableau suivant de la situation de cette compagnie, est publié conformément aux prescriptions de la Charte :

| | | |
|---|---|---|
| Montant des primes reçues pendant l'année finissant au 31 décembre 1855 | | 588,000 20 |
| Montant des risques non terminés au 31 décembre 1854 | | 92,204 00 |
| Total des primes pour l'année finissant au 31 décembre 1855 | | 680,000 20 |
| Savoir : | | |
| Pour primes sur les risques d'incendie | $ 278,075 20 | |
| Pour primes d'assurance sur les risques de la navigation sur les rivières | 280,025 00 | |
| Pour primes sur les risques maritimes | 92,000 00 | |
| | | 650,000 20 |
| Dont il faut déduire les primes sur les risques non terminés au 31 déc. 1855 | $ 166,337 00 | |
| Primes de retour | 2,047 00 | |
| | | 168,384 00 |
| Primes nettes, gagnées pour l'année finissant le 31 décembre 1855 | | 504,600 |
| Pertes durant la même période, savoir: | | |
| Sur les risques d'incendie | 148,047 20 | |
| Sur les risques des rivières | 207,073 00 | |
| Sur les risques maritimes | 50,370 00 | |
| | | 405,000 00 |
| Ré-assurances, dépenses intérêts des bons émis, etc., intérêts en moins, escompte, etc | $ 15,048 64 | |
| | | 471,740 14 |
| Bénéfices nets pour l'année finissant au 31 décembre 1855 | | 120,000 00 |

La Compagnie possède les valeurs suivantes, savoir:

| | |
|---|---|
| En capitaux placés sur hypothèques sur des propriétés d'une valeur double du prêt | 220,300 00 |
| En actions de Banque | 63,458 00 |
| En créances garanties par des actions de Banques | 125,000 00 |
| En propriétés immobilières (office No 75, rue du Camp) | 21,000 00 |
| Billets à courte échéance pour primes dues | 144,000 75 |
| Billets à recevoir provenant de balances sur engagements | 44,418 00 |
| Dû pour primes en voie de collection | 12,445 00 |
| Comptant en caisse | 66,364 19 |
| Total | $ 556,871 52 |

**ETAT DE LA LOUISIANE.**
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Avis est donné au public que, le 15 janvier 1856, devant moi, juge de paix dans la dite ville, ont personnellement comparu Alexander Brother, président, et James H. Wheeler, secrétaire de la Compagnie, connue sous le nom de "Home Mutual Insurance Company of New-Orleans", lesquels, après avoir été dûment assermentés conformément à la loi, ont déposé et déclaré que les comptes ci-dessus sont justes et exacts, et une transcription fidèle des livres de la dite Compagnie.

Signé A. BROTHER, président.
JAMES H. WHEELER, secrétaire.

Certifié sous serment et signé devant moi, ce jour, d'hui le 15 janvier 1856. CHAS. M. BRADFORD, Seconde Justice de Paix de la Paroisse d'Orléans

Le Bureau des administrateurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de six pour cent en espèces sur les certificats des profits entre les mains des détenteurs et sur les certificats de leurs représentants, à partir du lundi 11 février prochain.

Le Bureau des Administrateurs a aussi déclaré un dividende de dix pour cent sur les primes nettes gagnées pendant l'année finissant au 31 décembre 1855, pour lequel dividende des certificats seront émis à partir du 15 mars prochain.

Cette Compagnie continue à assurer contre les risques maritimes, les risques des rivières et ceux de l'incendie, au taux du cours. Office No 75, rue du Camp.

ALEXANDER BROTHER, Président.
JOHN R. SHAW, Vice-Président.
JAMES H. WHEELER, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1856.

**Membres du Conseil d'Administration.**

| | |
|---|---|
| John R. Shaw | John G. Costa |
| Geo W. West | Jno A. Dougherty |
| Richard Lloyd | Wm. A. Kohl |
| Elijah Peale | A. Dannemann |
| J. P. Harrison | John C. Goodrich |
| Joseph Hoy | R. N. Curry |
| I. C. Jury | W. L. Lanier |
| G. O. Nelson | Philip A Shaw |
| Alfred Moulton | S. De Visser |
| W. C. Tompkins | Robert Dyas |
| I. D. C. Wood | Wm H. Avery |
| M. L. Levy | I. S. Isenberg |
| A. M. May | John Hamberg |
| John H. Owen | H. K. Converse |
| John Hall | J. Egan |
| Rufus Mc Ilhenny | |

15mai

**INSTITUTIONS.**

**Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles,**

Sous la direction de

**Mme CHARPAUX,**

*Rue des Ursulines [illegible]*

CETTE maison d'éducation, fondée depuis dix ans, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la direction qui lui a été donnée.

Désirant répondre à la confiance des familles, Mme Charpaux est résolue à ne rien négliger pour mettre son institution au niveau des meilleurs établissements d'éducation qui existent à la Nouvelle-Orléans. A cet effet, elle s'est assurée du concours des professeurs les plus distingués.

La maison qu'habite Mme Charpaux et dont elle a fait l'acquisition afin de mieux l'approprier à tous les besoins de ses élèves, est à la fois saine, vaste, très aérée, étant située sur la partie la plus élevée de la ville. Une vaste cour plantée d'arbres, un jardin, et des salles d'étude spacieuses sont d'ailleurs à la disposition des élèves.

L'étude de la LANGUE ANGLAISE est l'objet d'un soin particulier. Les professeurs sont des dames américaines d'un mérite reconnu, et demeurent dans l'établissement.

Les cours de grammaire comprennent l'anglais, le français, l'espagnol, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, la littérature, la rhétorique, etc. Chaque élève est l'objet d'une surveillance continuelle de la part des maîtresses.

La religion, base de toute bonne éducation, est ici le principe fondamental qui guide Mme Charpaux à conduire ses élèves et leur inspirer des sentiments de piété [illegible].

Le dessin, la peinture, la musique vocale et instrumentale, la danse sont enseignés par des professeurs [illegible].

La musique, étant devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne, M. CHARPAUX consacre tout son temps à l'enseignement de cet art. Chaque élève, quelle que soit sa force, reçoit des leçons chaque jour sous la surveillance de Mme Charpaux.

Les directrices, voulant, autant qu'il est possible, rendre l'éducation dans leur institution complète, ont fait établir un cours de [illegible] qui peuvent le suivre.

En hiver, les classes commencent à huit heures et finissent à trois ; elles ouvrent à [illegible].

CONDITIONS.

Les pensionnaires paient, non compris le blanchissage.........................$[illegible]
Les demi-pensionnaires.........................
Les élèves de la première classe.........................
Les élèves de la seconde classe.........................
Les élèves de la troisième classe.........................
Les élèves [illegible].........................

Le collège, le dessin et la danse ne sont pas payés [illegible].

Mme Charpaux invite respectueusement les personnes désirant lui confier leurs enfants à visiter son établissement.
16mai—6m

**PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,**

**Sous la direction de Mme PARENT,**

*Encoignure Domaine et Remparts.*

LE local de cette institution est, sous le rapport de la salubrité et du comfort, un des plus agréables de la ville. Les bâtiments ont été récemment agrandis [illegible].

[illegible]

Pour les conditions s'adresser à l'Institution, où on pourra prendre des prospectus.

**INSTITUT St-LOUIS,**

**242, rue Dauphine,**

(Entre Ursulines et Hôpital.)

MME DERON remercie les familles de leur confiance en son institution qu'elle a renouvelée la même [illegible] de prospérité; elle vient aussi les assurer de son zèle et de son dévouement pour leurs enfants. Le séjour de Mme Deron à Paris lui a permis d'étudier par elle-même ce qu'il y a de mieux dans l'enseignement des demoiselles; elle a visité les maisons d'éducation les plus connues, les cours d'études les plus en renom, et se propose d'après ce qu'elle a vu, d'introduire de nouvelles améliorations dans son établissement.

Mme Deron veut que les jeunes personnes qu'elle élève acquièrent des manières modestes, élégantes et une instruction solide, basée sur la morale et la religion, en un mot une éducation complète leur permettant de remplir dignement la place que [illegible]. Dans les moyens que Mme Deron emploiera elle sera secondée, elle n'en doute pas, par les mères [illegible].

L'enseignement comme l'enseignement général conque [illegible] le but de maintenir [illegible] l'institution [illegible] Mme Deron [illegible].

**AVIS.**

Plusieurs demandes de leçons particulières ont été faites à Mme Deron [illegible] de la musique, Mme Deron a [illegible].

**GARANTIES AVEC [illegible]**

**[illegible] RUE DE CHARTRES,**

[illegible]

**LOPEZ & Cie,**

[illegible] rue de Chartres, encoignure Conti,

ONT l'honneur d'annoncer [illegible]

[illegible]

**ventes de vins [illegible]**

[illegible]

# VENTES JUDICIAIRES.

Succession de Henry Fletcher, b. c. l.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 8696.

En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans cette affaire, je procéderai le mardi 14 octobre 1856, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre celles Royale et Chartres, à l'adjudication de

L'esclave MARIANNE, griffonne âgée d'environ 48 ans, appartenant à ladite succession.

Conditions : moitié comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets endossés à satisfaction, portant hypothèque, et un intérêt de 8 pour cent l'an à partir de leur échéance s'ils ne sont pas ponctuellement payés.

JNO. M. BELL, Shérif
12sep—12,27sep 12oc de la paroisse d'Orléans

Grande vente à crédit d'esclaves de valeur pour le compte de la succession de Mme veuve Robert Avart, décédée.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson. —Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans. Théodore Soniat Dufossat, tuteur, contre Wm Guy Duplantier et autres, pour un partage.—No ——

En vertu d'un ordre de vente qui m'a été adressé par l'honorable Troisième Cour de District Judiciaire de la Louisiane, dans la susdite affaire, je vendrai à l'encan, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, entre le Natchez Alley et la rue Gravier, dans la ville de la Nlle-Orléans, SAMEDI, 18 octobre 1856, à midi, les esclaves ci-après nommés, savoir :

NOEL, nègre, âgé d'environ 56 ans, cocher.
HENRY, nègre, âgé d'environ 56 ans, nègre de champ, attaché à la boisson.
MOISE, nègre, âgé d'environ 46 ans, estropié et borgne.
CHARLES, nègre, âgé d'environ 76 ans.
AUGUSTIN, mulâtre créole, âgé d'environ 20 ans, cocher et nègre de champ.
JOSEPH, griffon âgé d'environ 18 ans, bon domestique.
MANUEL, nègre, âgé d'environ 6 ans, orphelin.
MELITTE, soeur de Manuel, âgée d'environ 8 ans.
JANE, négresse, âgée d'environ 15 ans, créole, bonne servante.
MARIE, négresse, âgée d'environ 13 ans, créole.
PATSEY, mulâtresse, âgée d'environ 44 ans, servante.
ELIZABETH, négresse, âgée d'environ 44 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, avec sa fille JULIENNE, mulâtresse, âgée d'environ 3 ans.
HYACINTHE, négresse, âgée d'environ 70 ans.
EDOUARD, nègre, âgé d'environ 13 ans.
PHOEBE, mulâtresse, âgée d'environ 30 ans, servante, avec son enfant âgé de 3 ans.
ESTELLE, négresse, âgée de 37 ans, maladive.
ROSALIE, négresse, âgée de 44 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
CATICHE, négresse âgée d'environ 16 ans, gardienne d'enfants et servante.
ALPHONSE, nègre, âgé d'environ 16 ans; il a la tête difforme.

Conditions de la vente.—Un quart du montant d'adjudication comptant; un quart dans tout le mois de mars 1857, et le reste dans tout le mois de mars 1858, en billets endossés à la satisfaction du tuteur, garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur les esclaves et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant J. B. Gervais Arnoult, recorder de paroisse. Les conditions de la vente devront être remplies dans les dix jours qui suivront l'adjudication, autrement les dits esclaves seront revendus aux risques des acquéreurs.
PASCALIS LABARRE,
17sept—17,27,7,18o Shérif de la paroisse de Jefferson

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson. —Cour du Troisième District Judiciaire.—Succession de Gustave Soniat Dufossat, décédé.

En vertu d'un ordre de vente portant la date du 12 septembre 1856, qui m'a été adressé par l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire de la Louisiane, je vendrai à l'encan, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, entre le Natchez Alley et la rue Gravier, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, SAMEDI, 18 OCTOBRE 1856, à midi, les esclaves ci-après décrits, appartenant à ladite succession :

1o—THEOPHILE, nègre âgé d'environ 31 ans, bon domestique.
2o—LUCY ANN, négresse, blanchisseuse et repasseuse, âgée d'environ 25 ans, avec son fils JIM, âgé d'environ 3 ans et demi, et un petit enfant de 7 mois.
3o—CLEMENTINE, mulâtresse âgée d'environ 17 ans, bonne servante.
4o—JOHN, griffon âgé d'environ 13 ans.
5o—LOUISA, mulâtresse âgée d'environ 12 ans.
6o—JAMES, nègre âgé d'environ 36 ans.
PASCALIS LABARRE,
17 sep—17,27.7oc18o Shérif de la paroisse Jefferson

J. J. Michel contre M. et Mme P. M. Cormack. No 9133

COUR du Troisième Juge de Paix—Paroisse d'Orléans — En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'hon. J. W. Andrews, juge de ladite cour, je vendrai à l'encan, SAMEDI, 27 septembre 1856, à midi, à la porte de cette Cour, No 23 Passage de la Bourse, entre Douane et Canal

Tous les droits, titres et intérêts de Mme Patrick McCormack, comme héritière dans la succession de Andrew McCormack ouverte à la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant.
17 sept.—17,22,27 J. W. DUPLESSIS, constable

# AVIS JUDICIAIRES.

Succession de J. Esteves.—No 9072

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que la requête de [illegible] curateur de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la susdite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au susdit compte.

Par ordre de la Cour. A. DREUX,
15 sep—19,25,27 Député Greffier

PARFUMERIE—Reçu par le navire Johannisberg, du Havre, un assortiment de parfumerie fraîche, en vente chez LION & PINSARD,
17 sep 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

SOULIERS—5000 paires de souliers pour habitans, bon article à bon marché.
A vendre par LION & PINSARD,
17 sep 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

**Bijouterie pour deuil.**

UN grand assortiment de bracelets, colliers, croix, boucles d'oreilles, bagues, boucles, &c. en jais, bijouterie deuil, en vente chez
LION & PINSARD,
17 sept 66 et 68, Royale, enc. Bienville

MERCERIE—Lion & Pinsard, 66 et 68, rue Royale encoignure Bienville, viennent de recevoir par le navire Johannisberg, et offrent à vendre un grand assortiment d'articles de mercerie, tels que : rubans de toutes sortes, effilés, galons, franges, velours, garnitures, cordons, bijouterie, [illegible] cotons, &c. 17 sept

**Gants ! Gants ! Gants !**

500 douzaines de gants Jouvin, peau de chevreau
100 do do do peau de castor,
100 do do do de Paris, soie,
En vente au détail chez
LION & PINSARD,
17sep 66 et 68 rue Royale enc Bienville

CHAPEAUX—Chapeaux ! ! Chapeaux ! ! !—Avis aux modistes.
LION & PINSARD, 66 & 68 rue Royale, encoignure Bienville

Viennent de recevoir par le Johannisberg, du Havre, plusieurs caisses de chapeaux pour dames, articles haute nouveauté, des meilleures maisons de Paris. Vente en gros. 17 sep

FOURRURES ! Fourrures ! ! Fourrures ! ! !
100 douzaines de manchettes fourrures.
25 do de camails en do
20 do de boas en do
En vente chez LION & PINSARD,
17 sep 66 et 68 rue Royale, encoig. Bienville

**Lion & Pinsard,**

**66 et 68 rue Royale, encoignure Bienville,**

VIENNENT de recevoir par le navire Johannisberg, du Havre :

Un grand assortiment de marchandises nouvelles pour l'automne. 17 sept

CABAS ! CABAS ! ! CABAS ! ! !

200 DOUZAINES Cabas pour dames et fillettes. En vente chez LION & PINSARD,
17 sept 66 et 68 rue Royale

**Produits d'Espagne.**

75 DOUZAINES vin Valdepeñas, marca Perez,
25 do vin Tinto [illegible] vieux,
25 barils vin d'Oporto,
10 barriques anisado de Mallorca.
10 barriques [illegible]
200 grosses de cartes à jouer, espagnoles,
200 reams papier à cigarettes, Fumo,
20 boîtes huile d'olive,
20 barils [illegible]
10 barils de garbanzos,
20 barillets thon mariné en saumure,
10 barillets [illegible] à damejeannes, de 100 chaque
A vendre en magasin et à vendre par PABLO SELPI,
30 juin 120 Vieille Levée

**Seines, Eperviers,**

TREMAILLES ET FILETS DE TOUTES SORTES.

On trouve toujours à vendre, en gros et en détail ou suivant la demande, au

**No. 76, rue de Chartres,**

*Entre les rues Bienville et Conti,*

UN très grand assortiment de seines de toutes dimensions, en fil anglais et français, ainsi qu'en fil de coton; ces seines ont toutes de très longs sacs et sont à mailles ordinaires, petites, ou très petites mailles; leur confection de plus en plus perfectionnée ne laisse absolument rien à désirer à messieurs les habitans ainsi qu'aux amateurs de pêche les plus difficiles. Aussi—Un très grand assortiment d'éperviers en fil fin et très fort, petites mailles, trémailles, etc., filets à crabes, montés et non montés, de toutes les grandeurs.—On se charge également de la confection de toutes sortes de filets sur demande.
15mar P. LEVERRIER, 76, Chartres.

VIN BLANC—75 barils vin blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire Dudley, à vendre à bon marché par
26 juin J & J TARDOS, 21 Vieille Levée

SARDINES et petits pois—30 caisses sardines 1/4 et 1/2 J. Pasnau, Nantes; 5 caisses petits pois 1/2 J. Pasnau, Nantes, en débarquement du navire New England, à vendre par FREAU & COUTURIE,
12 juin 31 et 33 rue Gravier

PRUNEAUX—100 caisses pruneaux en bocaux marque J Fau, en magasin et à vendre par
O. VALETON & Co,
12 juin 26 rue Tchoupitoulas

SARDINES A L'HUILE—7000 demi-caisses; 5000 quarts do, en magasin et à vendre par
O. VALETON & Co,
12 ja 26 rue Tchoupitoulas

WHISKEY EXTRA, VIEUX—25 barils vieux whiskey Bourbon; 100 barils vieux Monongahela, 1854, à vendre par O. VALETON & Co,
12 ja 26 rue Tchoupitoulas

CAPSULES D'ETAIN—310,000 capsules d'étain à bouteilles, de différentes grandeurs, en caisses de 10 et 20 milliers, assorties. En vente et à vendre par V & E MAIGNAN,
5 sept 20 rue St-Louis

**AVIS AUX DAMES.**

**A LA COQUETTE.**

**260, rue Royale, entre Saint-Philippe et Ursulines.**

Mme FLANDRAIN, corsetière de Paris et des artistes du théâtre d'Orléans, invite les dames à se faire faire, avant de compléter leurs toilettes, un de ses magnifiques corsets [illegible] dont la vogue est si grande à Paris. Comme conservateurs de la taille, [illegible] hanches, bassin, sont [illegible] sans rien gêner aux [illegible].

Mme Flandrain fait sur commande les corsets de toile pour mariages, corsets et ceintures pour les dames enceintes, épaulettes de grâce pour enfants, bas [illegible] pour varices, et enfin tout ce qui concerne l'orthopédie.

Tous les objets portent le cachet de la maison, afin d'éviter la contrefaçon. 15 fev—6m

**Papiers peints—Papiers peints.**

**DELCROIX,**

**280........RUE DE CHARTRES.........280**

ENTRE LES RUES CONTI ET ST LOUIS.

DELCROIX en ce moment plusieurs grands envois de PAPIERS PEINTS, sortant des premières fabriques de Paris. L'assortiment, qui est des plus complets, comprend toutes les variétés, comme tentures les plus nouvelles du genre, et se laisse rien à désirer pour [illegible]

Les personnes qui désirent refaire les tentures de leurs appartements sont invitées à visiter le magasin Delcroix afin de se convaincre par elles-mêmes de la supériorité de ses marchandises ainsi que de la modicité des prix. DELCROIX,
18 août 280, rue de Chartres

*CHANGEMENT DE DOMICILE.*

**SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,**

*Encoignure Chartres et St-Louis, No 124,*

EDMOND DUFOURNAY & Co, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main leur [illegible] de "Southern Clothing Manufactory," le plus grand assortiment de linge fait, à vendre au plus bas prix du marché, parce qu'ils confectionnent eux-mêmes leurs articles.

Ils [illegible] habitans pourra être [illegible] vu le nombre considérable d'ouvrières qu'il emploient. 25 fev

CHAMPAGNE—500 paniers champagne de 12 et 24/2 bouteilles, Fleur de Bouzy, Crème de Bouzy, Sillery et Royal Bouzy, en magasin et à vendre par
8 sept V & E MAIGNAN, 20 rue St-Louis

VINS en caisses—200 caisses de 12 bouteilles vin rouge à l'énorr Ryquem, Lafitte, Latour, St Pierre, Haut-Brion, Larose, Margaux, Léoville et Giscours ;
40 caisses de 12 bouteilles vin blanc Sauterne à l'énorr;
200 caisses vin rouge St-Estèphe Ryquem.
20 do de 24/2 bouteilles vin rouge vieux, Margaux, Pauillac, Château Larose, Beychevelle, Larose, Léoville, Château-Larcombe et Pontet-Canet.
En magasin et à vendre par
8 sept V & E MAIGNAN, 20 rue St-Louis

VIN—10 barriques vin rouge pour familles (Margaux) ; 4 barriques do St-Estèphe ;
10 do do vin blanc Sauterne ;
20 do do vin blanc Sauterne;
5 barils vinaigre blanc.
En magasin et à vendre par
8 sept V & E MAIGNAN, 20 rue St-Louis

# VENTES A L'ENCAN

*Ecossais à carreaux, toiles d'Irlande, cachemires, couvertures, etc.*

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, samedi, 27 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25 rue de la Douane:
225 pièces écossais tout laine et cachemire laine,
6 caisses toiles d'Irlande extra fines,
6 balles couvertures,
13 caisses indiennes Dunnell de fantaisie
—EGALEMENT—

146 colis et lots de marchandises sèches de saison, telles que : Jeans bleus camlet, alpacas, mousselines à carreaux, mouchoirs batiste fil, cambric Victoria à raies, flanelles, denims bleus, mérinos français en couleur, cotons blancs et écrus, foulards soie, soieries de fantaisie, soieries foulard, broderies, draps et casimirs, satinets, cotonnades, cotons 12¼ pour draps, barèges, mousseline laine, indiennes françaises, etc. 25sep

**Kerseys, Indiennes, &c. avariés.**

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, samedi 27 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25 rue de la Douane:
3 caisses kerseys blancs,
7 do indiennes de fantaisie,
1 do linseys à raies,
4 do jeans du Kentucky,
avariés pendant le voyage et vendus pour le compte de qui il appartiendra. 25 sep

*Succession de George Winn, b. c. l.*

PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur, Bureau Passage de la Bourse, No 42.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 20 septembre 1856, AUJOURD'HUI, samedi, 27 courant, à 11 heures du matin, dans la rue Conti, entre les rues Dauphine et Bourgogne, il sera vendu les effets mobiliers appartenant à la dite succession et comprenant: lit et litterie, chaises, tables, linge de corps, etc., etc.

Conditions—Comptant sur les lieux. 27sep

**Installations de magasin.**

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 27 du courant, à une heure de l'après-midi, il sera vendu, au No 73 rue de la Vieille Levée, entre les rues Toulouse et St-Louis, sans réserve :

Toutes les installations dudit magasin, comprenant : vitrières, étagères, comptoirs, etc. etc. 25 sep

**Habillements, chemises blanches, chapeaux et marchandises sèches.**

PAR BLACHE & LEAUMONT.

LUNDI, 29 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77.

Un assortiment de chapeaux noirs, gris et bruns.
—AUSSI—

Un assortiment de marchandises sèches telles que: mouchoirs batiste fil, toiles d'Irlande, devants de chemises, toiles de Coutral, denims, cotons écrus, cravates en soie, chaussettes en laine.

A 11 heures, au premier :

100 douzaines chemises blanches devants en toile, 150 lots d'habillements d'hiver, tels que capots en couvertures, habits, redingotes et paletots en drap, pantalons en casimir, satinet, jeans, cotonnade et drap, gilets de dessous en satin, soie, grenadine et drap, gilets pour nègres.

Conditions à la vente. 27 sept

Meubles ! Meubles

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

MARDI, 30 du courant, à 4 heures de l'après midi, il sera vendu, au No 82, rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, un assortiment de meubles, comprenant : bois de lit, bureaux, chaises, tables à allonges, litterie, faïence, batterie de cuisine, etc, etc. 27 sep.

**Vente à crédit.**

De vins, liqueurs, thés, cafés, huiles, etc.

PAR BERNARD TURPIN.

MARDI 30 septembre 1856, il sera vendu à l'encan, à 10 heures A. M., au No 47 rue des Magasins, pour cause de déménagement, et afin de clore plusieurs factures :

663 caisses de vin rouge, de diverses qualités.
370 do vin blanc de Sauternes.
44 barriques vin rouge de Bordeaux
90 caisses huile de l'agniol
14 futailles eau de vie française
21 do Porto anglais de Hubert
21 do Porto, Sweet Burgundy Port
18 barils vieux whiskey Monongahela
9 do do do Bourbon;
35 do Magnolia, de Pike
110 paniers de champagne diverses marques
56 quarts vin doux de la montagne
55 caisses fruits au jus
300 caisses thés, 90 sacs café de Rio
200 do savon Savona orange
44 mille cigares assortis, 12 bar. vinaigre demi blanc; muscades, poivre, cannelle, gingembre, liqueurs, &c. &c.

Conditions libérales.

Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente. 22sept

**Eaux-de-vie françaises, Vins, Sardines, Huile d'olives, Prunes, &c. &c.**

PAR BERNARD TURPIN.

MARDI 7 octobre 1856, il sera vendu à l'encan, à 10 heures et demie, au magasin des importateurs, MM. R. Cabusse & Co, No 85 rue de la Vieille-Levée, pour clore diverses consignations :

600 futailles eau de vie française, en demi quarts et huitièmes de quarts, des marques suivantes : Raulan, Castillon, Pellerin, Faurit, Siltz, Gibon, Jos. A. Co. James Merris, J Augustin, Ribourel, etc. etc.— Toutes ces eaux de vie sont d'importation directe et sous les clefs de la Douane

2000 caisses vin rouge de Bordeaux, St Julien, Margaux, Carrier, etc

20 paniers vin de Champagne, 1¼ et 1¼ bouteilles
20 caisses sardines à l'huile en demi boîtes.
200 do do do en quarts de
240 paniers huile d'olives grandes et demi-bout.
50 caisses prunes en pots et en caisses, etc.

Conditions — $500, comptant; au dessus de $500, quatre mois; au dessus de $800, six mois; au-dessus de $1000, huit mois, pour du papier approuvé.

Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente. 13 sep

**Pistolets et Carabines de salon, armes de tir, Monte-Christo.**

REÇU par la rose du Nord et en vente chez
LION & PINSARD,
66, et 68, rue Royale, encoignure Bienville

Un assortiment de pistolets et carabines de salon, armes de FLOBERT, INVENTEUR.

Pistolets depuis 7 piastres. calibres 5 et 9m.
Carabines 6 et 9 millimètres.

Pistolets revolver à 6 coups, également de Flobert.
50,000 capsules à balles et à plomb 6 m.
25,000 do do et à plomb 9m.

Il ne reste plus que 3 carabines et quelques pistolets. 5 août

**ARTICLES DE PECHE.**

**Avis aux pêcheurs.**

REÇU par le steamer Granada, de New York.

Un assortiment considérable d'articles pour la pêche à la ligne. Entre autres :

100,000 hameçons de Limerick, de tous les Nos et de tous les genres.

500 douzaines hameçons montés crin, cuivre, argent, etc.

25 douzaines cannes à pêche assorties.
50 do bouchons flottans.
10 do moulinets.
10 do reels de toutes grandeurs

Un grand choix de lignes soie unie et tordue, de toutes qualités et grosseurs.

Un grand choix de lignes chanvre.

Un grand choix de lignes fil, soie, coton, etc.

100 douzaines mouches artificielles.
25 grosses de plomb de toutes grosseurs.
6 do hameçons Yankee doodle.

Un assortiment de lignes toutes montées et en garnitures ou lancettes nécessaires à la pêche à la ligne, vendues à des prix très bas, chez
LION & PINSARD,
9 juil 66 et 68 rue Royale, encoig. Bienville

ATTENDU par les navires Manilla, Victorine, H. A. Miller et Morning Glory, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés :

Prunes—50 caisses prunes en bocaux, J Fau.

Vin rouge—40 barriques vin rouge St-Julien,

| | | | |
|---|---|---|---|
| 12 | do | do | |
| 75 caisses | do | Château Margaux, | |
| 20 do | do | Pauillac, | |

Vin blanc—75 caisses vin blanc Haut Sauterne, 1848, Sardines de la nouvelle pêche—1,200 demi boîtes sardines, Rondenet & Co, Nantes,

4,000 quart boîtes sardines,
10,000 do do Deffes Jr
2,700 demi do do do

Conserves—200 boîtes petits pois do
60 demi boîtes do do do
40 do do do do
13 caisses champignons, truffes, saucissons, &c. &c. Deffes Jr, Nantes.

Fruits—20 caisses fruits au jus, Deffes Jr,
20 do cerises à l'eau de vie, Maleaze & Co,
Eaux-de-vie—20 1/4 cognac de preuve Coq Père & Fils,
4 do do do F A Boisviu,
15 octaves cognac de preuve do,
12 do do de Archambaud frères,
12 do do 1re do supérieur, Larrende.
GRATIAA, COMMAGERE & Co.
1 août—1m No 20, rue de la Douane.

**Magasin de Meubles.**

**GROSJEAN & BENETEAU,**

Bienville, No 82, Encoig. Passage de la Bourse,

ONT constamment en magasin un assortiment complet de meubles de toutes les qualités, des meilleures manufactures du Nord et de l'Ouest, tels que :

Lits, bureaux, toilettes, armoires; de à glace; canapés et bois de rose, chaises, tables de toutes les dimensions, sofas, divans, meubles de salons en bois de rose; do de chambre en bois de rose et en chêne; do en bois peint (chaumière); matelas élastiques, nattes, nattes et tapis, &c. &c.

Ils se chargent aussi de la réparation de meubles et prennent des meubles en échange et en magasinage.

**P. MALLARD,**

**67 rue Royale,**

VIENT de recevoir par les navires Johannisberg et Nuremberg, du Havre, un choix d'articles de tous genres, tels que meubles, sièges, bidets, jeux de tonneaux pour la campagne.

Véritable huile de Colza épurée, pour lampes carcels et autres.

Nattes..................Nattes..................Nattes.

Un joli assortiment de nattes, stores transparents, corniches, etc.

Nattage, emmagasinage et entretien de tapis; meubles pris en réparation et en storage.

Devant partir pour l'Europe à la fin d'avril, il prie les personnes qui auraient des ordres à lui donner de se hâter. 14av

LE soussigné offre à vendre à des conditions libérales, les marchandises suivantes en débarquement du de barque Frederick Lenning, de Philadelphie :

15 caisses cotonnade Kapka, nouveau patron;
4 do do Log Cabin;
4 do Plaid Linseys;
4 do Moleton couleurs assorties;
10 do Indiennes assorties;
20 do Cotons blancs 7/8 et 4/4;
4 do Ginga coton;
10 balles couvertures blanches et couleurs.
LOUIS DUCOURNAU,
5 août 25, rue de Chartres

ATTENDU par les derniers arrivages du Nord—Un assortiment complet de Staple and Fancy Goods. LOUIS DUCOURNAU,
5 août 25, rue de Chartres

CONSERVES alimentaires—25 caisses sardines à l'huile, en demi et quarts de boîtes
5 caisses 100/2 boîtes champignons, de Fassy, Damie
5 do do do do do
5 do de 100/2 do petits pois au naturel,
4 do do do cèpes à l'huile,
1 do do do truffes noires du Périgord.
3 do pâtés-truffés assortis en 1/2 et 1/4,
20 do de 12 flacons olives farcies.
A vendre par HENRY VALETON,
21 août 90, rue St-Louis

**Importation directe.**

CIGARES—115,000 cigares de la Havane en débarquement du brick William Clark, comprenant un assortiment de Regalias, Regalia medianas, Londres, Conchas et Millar, des marques Rifles, Gutierrez et plusieurs autres très estimées.

A vendre par CABALLERO & BESUALDO,
18sept 35, Vieille Levée, ent Douane et Bienville

EN débarquement du navire Victorine, venant de Bordeaux :
160 barriques vin rouge ordinaire,
14¼ eau de vie Rochelle Boyer,
15¼ do do do

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 14¼ cognac Cocy Père & fils | | 1846 | 4me | preuv. |
| 20¼ 15¼ do | do | 1830 | 1re | do |
| 10¼ | do Achille Petit | 1830 | 1re | do |
| 10¼ | do do | 1810 | 1re | do |
| 10¼, 10¼ do | do | 1846 | 4me | do |

15 caisses sardines Guillemot Fils aine,
A vendre par C. CAVAROC & Co
9 août 144, Royale

**Avis aux habitans.**

LE soussigné offre à vendre un fort beau lot de cotonnade 1¼ du pays à 20 pour cent au-dessous du prix de revient.
C. LAROUSSINI, maison Rouge, No 1,
21 juin près du marché aux légumes

RIZ—50 tierçons de la Caroline, arrivés par Uncle Sam, à vendre par SOSTHENE THOMAS.

AMIDON—1600 caisses amidon perlé, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
16 sept 33, rue Tchoupitoulas

THES—72 boîtes thé noir, 200 boîtes et 170 demi boîtes thé vert impérial, Young Hyson et Gun Powder, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
1aout 11, 13 et 15 rue St-Louis

**Godchaux Frères,**

**107 et 109 rue Vieille-Levée,**

VIENNENT de recevoir par les steamers Philadelphia, Star of the West, et les navires Ellen Maitland, Far West, Vicksburg et Westminster de New-York,

10 caisses cotonnades unis,
10 do do fantaisie,
10 do casimir unis,
10 do do noirs,
10 do do fantaisie,
10 do draps bleus et noirs,

Un assortiment des plus variés d'habillements confectionnés pour l'automne et l'hiver.

200 caisses chapeaux laine noirs et bleus. Les acheteurs trouveront un très grand choix de cet article, expressément fait pour notre marché et offert aux prix les plus réduits. 30 août

# VENTES A L'ENCAN

**1,650,000**

**Cigares d'Allemagne, importation directe.**

Par BERNARD TURPIN, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi 27 septembre 1856, à 10½ heures A. M. dans le magasin de l'importateur M. J. E. Fischer, No 53 rue Gravier

1,650,000 cigares d'Allemagne, pleinement garantis sous tous les rapports, et formant un assortiment complet de Regalias, media Regalias, Londres, Millar, Prensados, etc.

Conditions : $300 comptant; au dessus de $300, 60 jours, au dessus de $500, 4 mois, au dessus de $800, 6 mois, pour du papier approuvé. 23 sept

971,000 Cigares de la Havane.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

SAMEDI, 27 du courant, à 10 heures du matin il sera vendu, pour clore des consignations, au magasin de A. F. Valls, importateurs, No 73 rue des Magasins.

971,000 cigares de la Havane d'importation directe, comprenant des marques de choix. Pour plus de détails, voir les catalogues.

Conditions — Au-dessous de $300 comptant; au dessus de $300, six mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 27 sep

Chemises et caleçons en mérinos, flanelle, molletons, cigares allemands &c, &c.

PAR M. BARNETT Jr. & FRERE.

SAMEDI 27 du courant, à 10 heures A. M., il sera vendu à leur magasin d'encan, encoignure Chartres et St Louis:

4 caisses de grandes chemises et caleçons en mérinos, flanelle molleton, foulards en soie, do en coton, couvertures grises, indiennes et cotonnades françaises, toile d'Irlande, chemises en couleur, coton Thorndike, coutil à matelas, coton écru, bas et chaussettes, [illegible] et en couleur, &c &c.

AUSSI : 50 paires belles couvertures en mérinos 12 quarts.

A 1 heure—300 milliers de cigares Allemands, [illegible] joaillerie et meubles. 26 sep

**Blanchisseuse et repasseuse, et domestiques de maison.**

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, encanteur.

SAMEDI le 27 de septembre 1856, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, il sera vendu aux enchères publiques, les esclaves créoles dont les noms, âges et qualités suivent, à savoir :

JUSTINE, griffonne âgée de 27 ans, et ses deux enfants ARISTIDE, âgé de 1 an et demi, et Léontine âgée d'environ 5 mois—Justine est bonne blanchisseuse et repasseuse et domestique de maison.

Ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

COLIN, orphelin, nègre âgé de 11 ans, domestique de maison, un peu cocher, également affecté d'une hernie, autrement pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Wm Shannon, not pub 26 sep

*Succession de Nancy Walgamot.*

PAR J. EUGENE TOURNE, Encanteur.

IL sera vendu, samedi, 27 septembre 1856, à midi, à la Bourse St Louis, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 22 août 1856, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un terrain, avec toutes les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues White, Euterpe, Benton et Terpsichore et désigné par le No 1 de l'îlet No 10, sur un plan dressé par H. Pilié, portant la date du 20 juillet 1840 et déposé à l'étude de A. Mazureau, notaire public. Le dit terrain a 32 pieds de face à la rue White, sur 97 pieds de profondeur et de façade à la rue Euterpe, formant l'encoignure. Le tout au pied américain.

Conditions—comptant.

L'acte de vente pardevant R. J. Kerr, notaire public aux frais de l'acquéreur. 26 août—26,12,22,27

**Epaules de Bacon.**

PAR J. L. CARMAN & Co,

IL sera vendu à l'encan SAMEDI, 27 du courant, à 10 heures du matin, à l'entrepot Paragon, pour clore des consignations,

25 boucauts (plus ou moins) épaules de bacon.

Conditions—Comptant. 26 sep

**Meubles—Meubles.**

PAR M. BARNETT Jnr & FRERE

LUNDI 29 courant à 11 heures A. M., il sera vendu au No 92 rue Bourgogne, entre Conti et Bienville.

Un beau mobilier comprenant, bois de lit et armoires en acajou, chaises, sofas, tables, glaces, toilettes, lavabos, &c. &c.

Conditions—comptant. 26sept

**Esclaves de Valeur et Propriétés—Succession de Eulalie Bienvenu, décédée, femme séparée de biens de Jean Baptiste Bernard.**

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 29 août 1856, il sera vendu, en vente publique, le samedi 4 octobre 1856, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St Louis, les esclaves et terrains ci-après décrits, pour le compte de ladite succession

1o—Sidney, nègre âgé d'environ 46 ans
2o—Auguste, nègre âgé d'environ 18
3o—Betsey, négresse âgée d'environ 14
4o—Aurore, griffonne, domestique de maison, âgée d'environ 15

5o—Catiche, négresse, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, âgée d'environ [illegible]

6o—*Deux lots de terre* contigus, situés à Tousbourg, dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite de la rivière Mississippi, désignés par les Nos. 14 et 15 de l'îlet No 1, d'après un plan lithographié et déposé en l'étude de Jos. Cuvillier, Not. Pub. Lesdits lots mesurant chacun 25 pieds, 3 pouces de face à la rue Bonnabel, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles (mesure américaine ), le lot No 14, formant l'encoignure des rues d'Orléans et Bonnabel. Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et Conditions—Pour les esclaves, un tiers comptant, et la balance à un crédit de 6 et 12 mois. Pour les terrains—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et intérêt [illegible] pour cent l'an à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant P. F. Laroche, Not. Pub.
sep4—9,18,27, sept4,14

**Collége Commercial de Dolbear,**

**108, rue du Canal.**

Le français, l'espagnol, la tenue des livres, l'anglais, l'arithmétique, la géométrie, l'arpentage, la navigation, l'écriture, la phonographie, la tenue des livres et à l'orthographe sont enseignés par les professeurs distingués. [illegible] ouvertes toute semaine.
RUFUS DOLBEAR,
22 sept 108, rue du Canal

*Droguerie, Herboristerie, Médicaments, spéciaux, et Produits Chimiques.*

**PHARMACIE Aph. SCHWAB**

**No. 40, RUE CONDE.**

*Spécialité pour eaux minérales.*

EAUX MINERALES NATURELLES DE VICHY ET DE SELTZ.

REÇU par le navire Heidelberg, du Havre, reçues et attendu par la barque Donna Kelsey de Baltimore, par les barques Marianne et Brilliant de Philadelphie et par les navires Vicksburg et Orpheus, de New York.

*Spécialités*—Baume au lait parfumé, café de glands doux, capsules de Mothes et de Raquin, chocolat ferrugineux, dragées, chocolat d'Hirondelle (iodées), chlorure de Labarraque, eau des Carmes, élixir de Guillie, huile de foie de morue, de Berthé, de Hogg, injection de Brou, du docteur Ricord, mouches de Milan, onguent canet, papier de Dubuisson, pastilles de Vichy, pâte de Regnauld, [illegible] de limonade, sirop de Raifort iodé, [illegible]

Eaux de Cologne, de fleur d'oranger triple, de rose, de lavande, Lagrange, Lubin [illegible]

Amer allemand de Hoofeland, tricopherous de Barry, baumes de Lyon, sirops de salsepareille du Ball et de Sands. Pilules de Ayer, Brandreth, Moffat, Lee, Peter, Morrison, Wright, etc.

*Herboristerie*—Absinthe, aconit, angélique, arnica, armoise, bardane, bouillon blanc, bourrache, bugle, belladone, capillaire, chamomille, centaurée, cédrat, calamus, cigüe, digitale, estragon, fenouil, fumeterre, gentiane, gui de chêne, houblon, [illegible] hysope, lavande, marjolaine, mauve, mélisse, menthe, millefeuille, [illegible] ortie, patience, racine bleue, pensée sauvage, sanguinaire, sauge, séné, serpolet, [illegible] valériane, etc.

*Préparations pharmaceutiques*—Alcoolats, extraits, savoir : Aconitine, amygdaline, asparagine, belladone, brucine, caféine, cicutine, codéine, daturine, digitaline, émétine, ergotine, glycérine, hyoscyamine, iodure, [illegible] phine et quinine et toutes leurs combinaisons, naphtaline, narcotine, nicotine, [illegible] pipérine, rhéine, salicine, santonine, strychnine, vératrine et urée.

*Droguerie*—Acides du commerce en damejeannes ; de purs; acides acétique, hydro-chlorique, nitrique, oxalique, phosphorique, pyrogallique et gallique, tartrique, sucrinique, tannique, tartrique, citrique, valérianique; chaux de Vienne, chlorure de chaux, sulfure de chaux et sulfure de potasse, chlorate de chaux, prussiate de potasse rouge, jaune et bleu, chromates; brome; iode et leurs combinaisons, sel d'or de Fordes, carmin d'indigo, dito de safranum, gommes et gommes résines, poudres impalpables, éponges fines pour la toilette, éponges de platine, extraits aqueux, alcooliques et hydro-alcooliques, éthers acétique, butyrique, nitrique et sulphurique, huiles essentielles de bergamote, citrons, jasmin, géranium, rose, valériane, romarin, lavande, absinthe de Suisse, mélisse, rue, sabine, sassafras, ect. ?

A vendre à des prix raisonnables à la pharmacie de Aph SCHWAB,
21 juill 40, Condé

DIVERS en magasin, à vendre par le soussigné—
40 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles
15 1/2 do do do
200 caisses vin rouge et blanc diverses marques;
25 do Chambertin;
100 do Vermouth de Noilly Prat & Co;
50 do fruits à l'eau de vie Lafaurie;
200 do salaisons de Marseille;
400 paniers huile Plagniol grandes et 1/2 bouteilles
100 do Champagne Heidsieck grandes et 1/2 do
50 caisses sardines Nantes 1/2 et 1/4 boîtes.
TH. CAPITAINE,
5 août 13 Tchoupitoulas

VIN ROUGE—110 barriques St-Julien-Médoc ord.
46 barriques St-Julien Médoc, pour familles,
20 do de vieux do do, à vendre par
25 août E LAMBERT, 62, rue des Magasins

PETITS POIS—En débarquement de la Victorine venant de Bordeaux—
3 caisses contenant chacune 100 demi boîtes petits pois de la marque de Mme. Maltaux & Co, de Bordeaux
A vendre par FAURES & NORMAN,
20 août 33 et 35 rue Royale

PRUNEAUX reçus par les derniers arrivages—
15 caisses de 24 pots pruneaux,
16 do 12 do do.
A vendre par FAURES & NORMAN,
19 août 33 et 35, rue Royale

CHAMPAGNE—50 paniers champagne Heidsieck Piper, en grandes et demi bouteilles,
A vendre par FAURES & NORMAN,
19 août 33 et 35, rue Royale

THES—Reçu de Philadelphie tout récemment —
3 caisses thé vert extra fin Impérial,
6 do thé noir do Pouchong Wizard.
4 do do do Oolong.
2 do do do English breakfast
A vendre par FAURES & NORMAN,
19 août 33 et 35, rue Royale

ABSINTHE SUISSE—30 caisses absinthe suisse 1re qualité, de Yersin & Lecoultre,
25 caisses Kirsch do do.
A vendre par FAURES & NORMAN,
19 août 33 et 35, rue Royale

MUSCAT et vermouth—100 caisses muscat Jourdan Bro. & Co;
75 caisses muscat Picard & Co;
75 do vermouth Noilly Prat & Co;
25 do do Picard & Co;
A vendre par P. D. SECOND & COUTIN,
14 at 13, Bienville

EAU de fleurs d'oranger—450 caisses eau de fleur d'oranger triple, grand modèle; 60 do do petit modèle. NUMA LACOSTE & Co,
4sept 147, rue Royale

VINAIGRE—75 barils vinaigre de vin blanc.
A vendre par NUMA LACOSTE & CO,
4sept 147, rue Royale

BEURRE—50 frequins beurre choix de l'Ouest; 300 barillets do de, do, à vendre par
GALLENO & PASCAL,
8 sep encoignure Conti et Levée

WHISKY—100 barils whisky Magnolia et Wiltshire, à vendre par
GALLENO & PASCAL,
8 sep encoignure Conti et Levée

MORUE, Maquereaux et Harengs, attendus.
200 caisses harengs de mai,
250 do morue,
100 barils maquereaux Nos 2 et 3,
25 quarts [illegible] à vendre par
GALLENO & PASCAL,
8 sep encoignure Conti et Levée

PORC—300 barils, [illegible]
[illegible] pour familles,
JAMBONS—75 tierçons jambons [illegible]
BACON—50 boucauts épaules,
10 " plats côtés,
10 " [illegible]
RIZ—20 tierçons riz prime,
CAFE—[illegible]
[illegible] prime, en feuilles
[illegible]
FARINE—[illegible]
A vendre par GALLENO & PASCAL,
[illegible] Enc. Conti et Levée
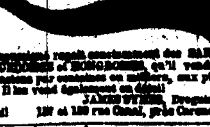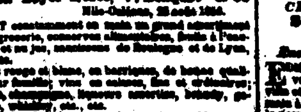
T[illegible] à vendre par ALFRED KEARNEY,
1er août 23, rue des Magasins